

OFDT

Programme de travail de l'OFDT

OFDT
01/01/2015

Sommaire

I.	Introduction.....	3
II.	Production, analyse, synthèse et valorisation des connaissances dans le domaine des substances psychoactives et des dépendances : missions pérennes de l'OFDT.....	8
A.	Dispositif permanent de veille, d'observation et d'enquêtes.....	8
1.	Objectif 1 : Assurer l'observation des usages par le biais d'enquêtes pérennes.....	8
2.	Objectif 2 : Maintenir un dispositif de veille.....	11
3.	Objectif 3 : Répondre à des questions nouvelles par des études spécifiques.....	19
B.	Valorisation des connaissances, documentation et communication.....	26
1.	Objectif 1 : Valoriser les études menées à l'OFDT.....	26
2.	Objectif 2 : Assurer, via le site Internet, un accès aux connaissances réactif et étendu.....	27
3.	Objectif 3 : Assurer une promotion des travaux et une bonne utilisation des données de l'Observatoire.....	28
4.	Objectif 4 : Faciliter la recherche documentaire dans le champ de compétence de l'Observatoire.....	29
C.	Contributions liées au plan gouvernemental 2013-2017.....	31
1.	Objectif 1 : Fournir un éclairage sur les publics et les thématiques prioritaires du plan.....	31
2.	Objectif 2 : Contribuer à l'évaluation du plan.....	35
3.	Objectif 3 : Répondre aux demandes d'expertise des pouvoirs publics, des professionnels et des acteurs du champ (groupes de travail, COPIL).....	36
D.	REITOX et activités internationales.....	39
1.	Objectif 1 : Répondre aux obligations de la France dans le cadre des activités du REITOX.....	39
2.	Objectif 2 : Participer à la collaboration internationale dans le champ des drogues en partageant l'expertise de l'Observatoire.....	41
3.	Objectif 3 : Participation à des projets européens.....	42
E.	Coopération avec les principaux partenaires.....	46
1.	Objectif 1 : Renforcer les partenariats existant en formalisant les relations institutionnelles de l'OFDT avec les institutions du champ.....	46
2.	Objectif 2 : Développer des partenariats avec la communauté scientifique pour une meilleure exploitation des enquêtes de l'OFDT.....	47
III.	Annexes.....	49

Annexe 1 : Répartition des travaux, études et enquêtes menées par l'OFDT en 2015 suivant qu'il s'agit de travaux pérennes reconduits périodiquement ou de travaux portant sur de nouvelles thématiques	49
Annexe 2 : Liste des sigles	53

I. Introduction

Depuis vingt ans, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) documente les phénomènes liés à la consommation de substances psychoactives et aux addictions. Cette mission couvre l'alcool, le tabac, les médicaments psychotropes, tous les produits illicites, les nouveaux produits de synthèse et les « addictions sans produit » (écrans, jeux de hasard et d'argent...). Ce groupement d'intérêt public est l'un des deux opérateurs participant à la mise en œuvre de l'action de coordination de la lutte contre les drogues et les conduites addictives confiée à la MILDECA. L'OFDT constitue un point unique de convergence des connaissances : il est en effet le seul organisme scientifique à documenter des questions portant à la fois sur les usagers, les usages et pratiques, les produits, les représentations, l'offre, les conséquences des consommations et les réponses apportées au phénomène. Dans le souci permanent d'éclairer les stratégies et les débats publics et de les fonder sur des bases objectives, ces informations sont mises à la disposition des pouvoirs publics, des professionnels du champ et du grand public.

Axes stratégiques et grands enjeux

Au-delà du suivi des tendances observées depuis 20 ans, des axes prioritaires de travail apparaissent pour l'OFDT :

- 1 Améliorer la compréhension des usages de drogues (motivations, modalités, contextes d'usage) et des trajectoires individuelles ;
- 2 Développer l'observation des individus les plus précaires, tels que les personnes sans-domicile ou à l'insertion professionnelle difficile, et, plus généralement, systématiser l'approche en termes d'inégalités sociales comme angle d'analyse ;
- 3 Mieux comprendre les spécificités des femmes consommatrices de drogues ;
- 4 Mieux décrire l'évolution des polyconsommations, notamment la place occupée par l'alcool et les alcoolisations ponctuelles importantes ;
- 5 Développer l'observation au sein des territoires, en particulier dans les DOM ;
- 6 Décrire les populations ayant recours à la cigarette électronique, les profils de ceux qui arrivent à arrêter leur consommation de tabac ; documenter la primo-consommation de cigarette électronique (circonstances et motivations de l'entrée dans cette consommation, en particulier à l'adolescence) ;
- 7 Décrire l'impact des stratégies marketing des industries de l'alcool et du tabac sur les représentations et les pratiques des jeunes ;
- 8 Doter les parents et les professionnels, proches des consommateurs, d'outils de repérage des situations problématiques, notamment sur les conduites addictives liées aux écrans et au cannabis ;

- 9 Mieux décrire la structuration des marchés et les dynamiques de renouvellement de l'offre, à travers par exemple l'émergence du phénomène des nouveaux produits de synthèse (NPS)¹, et travailler aux réponses à apporter, notamment en termes de prévention ;
- 10 Adapter son dispositif de veille pour répondre aux nouvelles exigences de l'Europe dans le cadre de l'*Early Warning System* (déclaration des intoxications fatales ou non) liées aux nouvelles substances psychoactives et faciliter le partage de l'information au niveau français ;
- 11 Décrire les addictions comportementales, en particulier les pratiques des jeunes face aux écrans et les profils éventuellement problématiques de jeu vidéo, de jeux d'argent et de hasard ou d'usage abusif d'écrans ;
- 12 Analyser les expériences récentes de régulation de l'usage de drogues, en particulier concernant le cannabis et les NPS.

Le programme de travail de l'année 2015 s'attache à répondre à plusieurs exigences, dans un contexte budgétaire contraint. L'objectif est en premier lieu de poursuivre la mission première d'observation et d'analyse de l'OFDT qui est désormais très visible et attendue, avec un souci constant de valoriser ces travaux produits à l'Observatoire et d'assurer leur reconnaissance scientifique. Il s'agit également de faire écho, dans son champ de compétences, aux priorités mises en exergue par le Plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017. Ce programme s'inscrit également dans les priorités scientifiques du Plan. Pour faire face à ces exigences, l'OFDT se propose de s'appuyer au mieux sur ses dispositifs pérennes et de développer de nouvelles sources de financement ou de nouvelles stratégies.

L'année à venir sera axée sur l'exploration des thématiques énoncées par le Plan gouvernemental et qui relèvent de l'expertise de l'OFDT. Pour ce faire, un effort particulier sera conduit pour renseigner différentes questions clés, en particulier celles relatives aux jeunes (en cohérence avec les recommandations pour l'observation et la recherche issues de l'expertise collective INSERM sur les conduites addictives des adolescents), à la question du genre et aux inégalités sociales, avec des analyses prenant en compte les travailleurs pauvres, les chômeurs et les populations les plus précaires (personnes marginalisées, sans domicile fixe...), particulièrement difficiles à atteindre. Ces « publics vulnérables » ont en effet été identifiés comme prioritaires dans le Plan gouvernemental. Il s'agira également d'examiner comment mieux appréhender les problématiques relatives aux territoires tels que les espaces ruraux ou les quartiers ciblés par la politique de la ville. Outre les nouveaux travaux menés détaillés dans ce programme de travail et qui sont susceptibles d'apporter des réponses, l'OFDT s'attachera à exploiter et mobiliser les données disponibles du dispositif d'information.

L'OFDT apportera en 2015 un soin particulier à la reconduction de ses travaux et dispositifs les plus emblématiques, que ce soit en termes de collecte d'information comme d'analyse des données et de valorisation. Constituant le socle de la production de l'Observatoire, ils lui permettent de participer à l'enrichissement continu du dispositif d'information sur les conduites addictives et d'analyser les changements clés survenus dans le champ. Parmi ces travaux majeurs figure la réalisation du volet

¹ Le phénomène socio-économique caractérisé par la montée de l'offre de molécules synthétiques sur Internet, désignées en français par « nouveaux produits de synthèses » (NPS), est à différencier du terme « nouvelles substances psychoactives » (dites NPS en anglais) qui définissent, sur un plan juridique international, les substances psychoactives non contrôlées par les conventions de 1961 et de 1971, nouvelles, ou existantes mais nouvellement utilisées comme drogues, synthétiques ou non. Une réflexion devrait permettre d'obtenir des désignations plus claires.

français de l'enquête européenne en milieu scolaire ESPAD qui sera réalisée au printemps auprès des lycéens.

Autre étude phare, l'enquête ESCAPAD, menée en 2014 auprès de jeunes de 17 ans lors de la journée Défense et citoyenneté, offrira dès le début de l'année une photographie unique des consommations à la fin de l'adolescence. Sa reconduction régulière permet une analyse précieuse des évolutions survenues au cours des 15 dernières années. Ces deux enquêtes centrées sur les addictions sont complétées par d'autres travaux d'exploitation d'enquêtes en population générale étudiant plus largement les comportements de santé, telles que le Baromètre santé 2014, en collaboration avec l'INPES ou encore au collège (enquête HBSC 2014 conduite auprès des collégiens en collaboration avec l'INSERM et le rectorat de l'académie de Toulouse). De nombreuses données essentielles seront ainsi actualisées et permettront la mise à jour de la synthèse *Drogues, Chiffres clés*.

En parallèle à ces enquêtes quantitatives, l'OFDT poursuivra l'analyse des tendances et phénomènes émergents sur les usagers, les usages, les contextes d'usage, les produits et leurs marchés, par le biais notamment de son dispositif TREND/SINTES. L'observation des espaces où transitent des groupes d'usagers particulièrement consommateurs sera prolongée dans les différents sites au plan local et les retours des sites analysés, mis en perspectives avec d'autres sources de données et synthétisés à l'échelle nationale. Face à ce phénomène observé dans toute l'Europe, l'étude des nouveaux produits de synthèse (NPS) sera poursuivie, à la fois sous l'angle des prévalences de consommation (à travers les enquêtes en population générale), des consommateurs, de l'offre et de la nature des produits (à travers le projet européen I-TREND).

Dans le cadre du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT), annoncé par le ministère de la Santé en septembre 2014 et qui privilégie trois axes d'intervention (protéger les jeunes, aider les fumeurs à arrêter et agir sur l'économie du tabac), le besoin d'études et de suivi d'indicateurs sur le tabagisme est, plus que jamais, crucial. Les grandes enquêtes en population générale menées en 2014 et en 2015, en complément du tableau de bord tabac mensuel, nourriront cette attente, que ce soit sur le tabac ou sur la cigarette électronique, qui fera l'objet d'investigations approfondies afin de décrire au plus près les différents profils de consommateurs (vapo-fumeurs, vapoteurs exclusifs, primo-vapotants...). Le projet de loi de santé présenté par Marisol Touraine le 15 octobre 2014 comprend également une mesure spécifique sur la prévention de l'ivresse et des alcoolisations excessives. Ces éléments font l'objet d'indicateurs dans ces mêmes enquêtes, dont l'évolution sera analysée au cours de l'année.

D'autres travaux pérennes seront poursuivis en 2015, comme le suivi d'un certain nombre d'indicateurs d'évolution de l'offre, et ceux de la demande : saisies, interpellations et condamnations pour infraction à la législation sur les stupéfiants, indicateurs de prise en charge - RECAP, suivi des données de remboursement des médicaments psychotropes opiacés... La mise en place d'autres tableaux de bord thématiques (sur l'alcool, les TSO, les femmes) sera envisagée en 2015. Une réflexion sera menée sur l'évolution du dispositif TREND, avec notamment l'éventualité d'élargir le champ d'observation au réseau Internet et aux forums, au-delà du projet I-TREND et des NPS.

En outre, le travail de veille et d'explicitation des tendances en termes de trafic international, mené depuis quelques années au sein de l'OFDT, sera poursuivi afin de contextualiser et de mieux appréhender les observations réalisées sur le territoire national. La question de l'offre et des marchés, qui constitue un axe de plus en plus important des travaux de l'EMCDDA, sera également prise en compte, notamment via la publication d'articles au sein de la publication *Drogues, enjeux internationaux* dont certains pourraient être traduits en anglais pour une meilleure diffusion européenne.

Du point de vue de l'accompagnement institutionnel et de l'évaluation, l'OFDT sera amené à offrir un appui et un soutien aux chefs de projets départementaux, en mettant à leur disposition des guides synthétiques (notamment issus du projet européen EDPOS), ainsi qu'à la MILDECA, grâce au suivi d'indicateurs liés au plan gouvernemental. Dans cette perspective, un monitoring des objectifs du Plan gouvernemental sera mis en place, comprenant un point d'étape à mi-parcours (2015) puis à la fin du Plan (2017).

Le travail continu pour l'Agence de l'Union européenne sur les drogues sera, quant à lui, poursuivi. En tant que point focal de l'EMCDDA au sein du REITOX, l'OFDT continuera à rassembler et à synthétiser l'ensemble des informations disponibles à l'échelle nationale, dans le cadre du rapport national annuel et des tableaux standards. Il répondra au mieux aux obligations européennes dans le cadre du dispositif de veille européen (*Early Warning System*) sur les nouveaux produits psycho actifs et les signaux sanitaires (*serious adverse events*). Il assurera le relais des productions européennes auprès des acteurs nationaux. Il collaborera également activement à la révision des outils en cours à l'EMCDDA.

L'OFDT contribuera par ailleurs aux travaux de validation de l'échelle de repérage de l'usage problématique de cannabis (CAST) en population adulte et adolescente, conçue à l'OFDT en 2002 et qui est depuis devenue un standard européen.

Ressources à mobiliser

La qualité des données doit être au cœur des préoccupations de l'OFDT, la clé de la qualité étant la robustesse de la méthode. C'est sur sa capacité à justifier la méthodologie de ses travaux, et notamment les méthodes de collecte, que l'OFDT assoit sa crédibilité. La vocation principale de l'Observatoire est de produire des données fiables, compréhensibles et accessibles au grand public, ce qui nécessite un effort constant. L'amélioration continue des méthodes d'enquête doit constituer un axe fort de l'OFDT dans les années à venir, dans le cadre de partenariats en cours avec d'autres producteurs d'enquêtes (INED, INSEE, Crédoc...).

La valorisation et la diffusion des informations sur le phénomène des drogues en direction des pouvoirs publics et du grand public reste au cœur des missions, avec le déploiement d'un site Internet *responsive* (i.e. adapté aux écrans des tablettes et téléphones mobiles) et entièrement refondu fin 2014, une veille documentaire et législative continue, différentes publications (dont les lettres *Tendances* et *Drogues, enjeux internationaux*, le document de synthèse *Drogues, Chiffres clés*, ainsi que les rapports d'étude). Soulignons, à propos de ces publications, que l'année 2015 sera marquée par la sortie du 100^{ème} numéro de la revue *Tendances*, qui offrira en début d'année les premiers résultats de l'enquête ESCAPAD 2014. En parallèle à ces publications, un effort particulier sera fait dès

cette année pour disséminer les travaux de l'Observatoire au sein de la communauté scientifique, notamment par le biais d'articles scientifiques et de participation à des colloques nationaux et internationaux.

En période de restriction budgétaire et de plafond d'emploi, il semble indispensable de développer les partenariats scientifiques avec d'autres institutions (INPES, InVS, ANSM, INED...) et avec des équipes de recherche, centrées sur les addictions ou plus généralistes, ou encore spécialisées sur des domaines faisant écho aux conduites addictives (consommations, santé mentale, suicide, milieu festif, sommeil...). L'OFDT peut à la fois beaucoup apporter en termes de connaissances et de technicité, mais aussi se nourrir des compétences des équipes de recherche académiques. Par exemple, l'analyse secondaire de l'enquête EROPP pourra donner lieu à d'utiles collaborations avec des sociologues.

En interne, l'année 2015 verra le développement de travaux transversaux impliquant toute la palette des compétences disponibles à l'OFDT (mise à disposition de portraits de territoires, projet d'ouvrage collectif sur les jeunes, projet d'ouvrage collectif de synthèse sur les addictions à paraître aux éditions Belin ; préparation du prochain Drogues et addictions, données essentielles, à paraître en 2016, ouvrages, articles et synthèses sur les grandes priorités du plan : jeunes, genre, mères toxicomanes, inégalités sociales...)

La MILDECA et les membres du conseil d'administration doivent pouvoir s'appuyer sur l'OFDT pour éclairer les phénomènes liés aux drogues, nourrir la réflexion stratégique et piloter les politiques publiques nationales et orienter leur déclinaison régionale. L'OFDT se doit d'offrir des réponses réactives sur la base de synthèses des connaissances et des données déjà produites (notes de synthèse, états des lieux sous la forme diagnostic/propositions) ainsi que d'analyses secondaires réalisées sur des temps plus courts que ceux de la recherche.

L'apport de données de cadrage facilitant l'élaboration de diagnostics locaux, à l'attention notamment des chefs de projet dans le cadre de la définition des axes de la réponse publique en région, apparaît au cœur des missions de l'OFDT, comme l'a clairement souligné le rapport IGAS/IGA/IGSJ sur l'évaluation du pilotage territorial de la politique de prévention et de lutte contre les drogues et les toxicomanies de mars 2014. Il s'agit à la fois de fournir des indicateurs communs à l'ensemble des régions leur permettant d'établir des comparaisons inter-régionales mais aussi de compléter ces éléments contextuels par des données spécifiques résultant de quelques indicateurs supplémentaires ou d'un bilan en forme d'atlas régional. La dimension territoriale des travaux entrepris par l'OFDT sera centrale cette année, avec la mise à disposition, de « portraits de territoires régionaux » s'appuyant sur les données de la base ODICER incluant les données de la nouvelle enquête ESCAPAD, mais aussi, le cas échéant, sur les autres données produites régulièrement par l'Observatoire, issues du dispositif TREND, des enquêtes RECAP, CJC ou ENa-CAARUD. Dans le souci de couvrir l'ensemble du territoire, l'enquête ESPAD sera étendue aux départements français d'Amérique et à la Réunion, et les données du Baromètre santé DOM sur les usages de substances psychoactives des 15-75 ans seront analysées en collaboration avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES). Ces différentes données ont vocation à accompagner les chefs de projets en préfecture, qui sont chargés de coordonner l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat, ainsi que les autres partenaires locaux.

Si la préservation des activités historiques de l'OFDT apparaît essentielle, l'effort budgétaire aura comme corollaire de conduire l'établissement à diversifier ses sources de financement. Ainsi, comme

cela avait déjà été le cas au cours des années précédentes, l'OFDT axera-t-il une partie de son activité sur la réponse aux appels d'offres (en particulier internationaux) dans son champ d'expertise, et la réalisation des projets déjà retenus (ERANID, Alice-RAP, RARHA, I-Trend, EDPQS...). Pour autant, le caractère très chronophage de tels projets européens devra être pris en compte dans la décision de postuler. L'OFDT étudiera également d'autres sources de financement, telles que la mise en place de modules de formation aux problématiques liées aux drogues et aux addictions ou à la méthodologie d'enquête ou d'évaluation, à destination des acteurs de terrains et des élus locaux.

L'ensemble des activités de l'OFDT prévues pour l'année 2015 sont décrites dans les chapitres suivants.

Elles sont organisées par grandes catégories et résumées dans des tableaux présentant les objectifs pour l'année, les actions qui seront mises en œuvre dans ce but, ainsi que les livrables attendus et leurs calendriers prévisionnels.

II. Production, analyse, synthèse et valorisation des connaissances dans le domaine des substances psychoactives et des dépendances : missions pérennes de l'OFDT.

A. Dispositif permanent de veille, d'observation et d'enquêtes

1. Objectif 1 : Assurer l'observation des usages par le biais d'enquêtes pérennes

Actuellement le dispositif d'observation en population générale de l'OFDT compte cinq enquêtes pérennes, dont deux sont entièrement mises en œuvre par l'OFDT (enquêtes ESCAPAD et ESPAD).

- L'enquête HBSC (*Health Behaviour in School-aged Children*) dont la coordination est assurée par l'Université d'Edimbourg pour le réseau HBSC et le service médical du rectorat de l'Académie de Toulouse en partenariat avec l'OFDT ;
- L'enquête ESPAD (*European School Survey Project on Alcohol and other Drugs*), dont la coordination au niveau international est assuré par le CAN et l'EMCDDA/EMCDDA ;
- L'enquête ESCAPAD ;
- L'enquête Baromètre santé mis en œuvre par l'INPES en partenariat avec l'OFDT en ce qui concerne la partie sur les consommations de produits psychoactifs ;
- L'enquête EROPP sur les opinions et représentations du public sur les drogues.

L'OFDT sera amené par ailleurs à participer à des projets d'enquête menés par d'autres institutions, comme l'INSEE (Enquête Sans Domicile 2012), l'enquête EMEVIA (enquête du réseau de mutuelles étudiantes de proximité sur l'état de santé de la population étudiante), l'INED (cohorte Elfe INED)... qui intègrent la problématique des consommations de substances psychoactives.

En 2015, l'activité sera consacrée à la réalisation de l'enquête ESPAD et à l'exploitation des enquêtes ESCAPAD et HBSC qui ont été menées en 2014.

S'agissant des populations spécifiques d'usagers de drogues, l'enquête ENa-CAARUD sera réitérée en fin de premier trimestre 2015.

a) Enquêtes en population générale

Enquête ESCAPAD 2014 :

L'analyse des données de l'enquête 2014 permettra de faire le point sur les dernières évolutions en matière de consommation de tabac, d'alcool et de cannabis notamment. L'exploitation de l'enquête sera également l'occasion d'aborder de nouvelles problématiques qui ont été intégrées dans l'exercice 2014 et qui correspondent à de forts enjeux : l'expérimentation et la consommation de l'e-cigarette en population adolescente, la consommation de nouveaux produits de synthèse (NPS), l'alcoolisation ponctuelle importante, l'activité physique... Les données issues du sur-échantillon dans les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis seront analysées en 2015 et remises à la Mairie de Paris, financeur de ce volet d'investigation francilien.

Enquête HBSC 2014 :

Le volet « consommation de produits psychoactifs » de l'enquête HBSC 2014 coordonnée par l'OFDT sera analysé par les équipes de l'OFDT. L'analyse, comme lors de la précédente édition de 2010, se fera selon le niveau scolaire des élèves interrogés (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) et permettra de faire le point sur l'évolution des premières consommations parmi les collégiens.

Participation à l'analyse des données du Baromètre santé 2014 et du Baromètre santé DOM de l'INPES

Le volet « consommation de produits psychoactifs » des Baromètres santé coordonnés en 2014 par l'INPES sera analysé en collaboration entre les équipes de l'INPES et celle de l'OFDT. Des publications sont prévues, au niveau métropolitain et au niveau des départements français des Amériques et de la Réunion, sur les substances en général, le tabac, la e-cigarette, les boissons alcoolisées...

Ces enquêtes permettront notamment de comparer la nature et la structure des facteurs associés aux usages des différents produits de 2000 à 2010, en tentant de circonvenir les facteurs qui favorisent le passage de l'usage occasionnel à l'usage régulier. Ce type d'analyse pourrait faire écho à une demande de données spécifiques quant aux effets de la crise.

Analyse des données de l'Enquête Sans Domicile 2012 de l'INSEE-INED

Le volet « consommation d'alcool et de tabac » de l'Enquête Sans Domicile 2012 sera analysé en collaboration entre les équipes de l'INED, de l'INPES et celle de l'OFDT. Une comparaison avec la situation observée en 2001 sera effectuée. Par ailleurs, l'éventualité d'exploiter les données de l'enquête « Un chez-soi d'abord » sera envisagée en 2015, en lien avec par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées (Dihal).

L'enquête quadriennale **ESPAD** sera reconduite en 2015 en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture, l'unité INSERM 669 et l'INPES. Si le premier objectif de cette enquête européenne est de permettre une comparaison des usages à 16 ans au sein des l'Union européenne, elle sera au niveau français élargie à l'ensemble des lycéens, comme en 2011. Par ailleurs, afin d'améliorer la couverture territoriale de l'enquête, sa mise en œuvre dans les DOM sera expérimentée. Des sur-échantillonnages seront également proposés aux régions Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Bretagne (ces trois régions ayant déjà participé à une expérimentation lors de l'exercice précédent).

Le questionnaire de l'enquête 2015 intégrera de nouveaux modules, en particulier le dopage et l'amélioration des performances au sens large, la pratique d'Internet, l'exposition au marketing des alcooliers et fabricants de tabac...

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation secondaire de l'enquête ESCAPAD 2011 ; - Exploitations secondaire des enquêtes ESPAD 2011 sur motivations et représentations des usages. - Exploitation de l'enquête ESCAPAD 2014 - Exploitation de l'enquête HBSC 2014 - Exploitation des sur-échantillonnages de l'enquête HBSC 2014 et ESCAPAD 2014 - Participation à l'exploitation du Baromètre Santé 2014 	Analyses de données	Publications & communications (rapports, <i>Tendances</i> , Articles scientifiques, colloques)
Enquête ESPAD 2015	Plan d'échantillonnage Passation des interviews, saisie, préparation base	Base envoyée au niveau européen.

b) Enquête auprès des usagers vus dans les CAARUD : ENa-CAARUD

L'enquête ENa-CAARUD est une enquête, biennale jusqu'en 2012, réalisée dans l'ensemble des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), qui interroge les usagers rencontrés par ces centres une semaine donnée. L'édition 2014 a été reportée en 2015 de manière à éloigner la date de terrain de celle de l'enquête OPPIDUM du réseau des CEIP qui se déroule en octobre. Par ailleurs, la phase de communication sur les résultats de l'édition 2012 a été légèrement décalée et se tiendra finalement début 2015, avec une journée dédiée aux CAARUD, à l'occasion des dix ans du dispositif, co-organisée par la DGS et l'OFDT, avec le soutien de la MILDECA. La faisabilité d'un volet d'enquête ciblant les femmes toxicodépendantes, dans le cadre d'ENa-CAARUD, sera examinée.

Bien qu'une diffusion parcellaire des données de l'édition 2012 ait déjà été réalisée à travers les publications de l'OFDT ou des présentations thématiques ou locales, la restitution régionale aux institutions et aux professionnels, très demandée localement, sera donc intégrée à la journée nationale dédiée aux CAARUD qui aura lieu le 15 janvier 2015. Ce retour apparaît indispensable à la mobilisation collective qu'exige cette enquête et à l'obtention d'un taux de participation supérieur à 70 % des usagers. Un site Internet dédié aux inscriptions et aux informations intéressant les professionnels concernés sera mis en place à l'occasion de la journée « CAARUD 10 ans ». Il restera accessible après la manifestation, permettant un retour sur les échanges de cette journée.

Un comité de pilotage doit être mis en place pour préparer l'enquête de 2015.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Communication générale des résultats 2012	Organisation d'une réunion nationale de restitution des résultats	Taux de participation CAARUD supérieur à 95 %
Réalisation du recueil de la session 2015	Réexamen du questionnaire et de la méthode par un comité de pilotage	Taux de participation usagers supérieur à 70 %.
Réalisation du plan d'analyse descriptif T4 2015	Communication et logistique	Réceptions de l'ensemble des questionnaires remplis T2 2015
	Passation des questionnaires	Premiers résultats fin 2015-début 2016

2. Objectif 2 : Maintenir un dispositif de veille

a) Animation et coordination et gestion du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) et exploitation des données produites

Le dispositif de veille et d'observation des tendances TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) contribue à l'identification, la description, la compréhension et le suivi des phénomènes concernant les usages de drogues (usagers, pratiques, modes d'usages, conséquences sanitaires...) et le trafic local. Il permet d'apporter une information fine sur les pratiques dans les différentes populations d'usagers, de suivre l'évolution des tendances installées (évolution sur 15 à 20 ans), de repérer, d'expliquer et de contextualiser les nouvelles tendances qui ne sont pas (ou pas encore) repérables par les dispositifs de mesure quantitative, ou encore de surveiller les phénomènes émergents.

L'ancrage de TREND sur le terrain, via son réseau ethnographique, permet en outre à l'OFDT de jouer un rôle central dans le dispositif national d'alertes sanitaires liées à la consommation de produits psychoactifs en étant capable d'évaluer rapidement la portée d'un signal.

Depuis 2011, un « baromètre prix » est réalisé conjointement par TREND et l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) et publié à un rythme annuel. Il comprend les prix de détail du cannabis (résine et herbe), de la cocaïne, de l'héroïne et de la MDMA (« ecstasy » et « poudre »), les évolutions constatées et, pour chaque substance, quelques commentaires sur les tendances récentes en matière de disponibilité et d'accessibilité s'appuyant sur les informations du réseau TREND et de l'OCRTIS.

L'année 2015, au-delà du recueil et des analyses habituelles, sera particulièrement consacrée à l'approfondissement et à la valorisation des études déjà réalisées, notamment l'exploration spécifique sur les usages en espaces péri-urbain et rural et sur les migrants usagers de drogues. La publication des résultats de ces deux dernières explorations thématiques fait écho aux thématiques prioritaires du plan gouvernemental.

La recherche de solutions financières pour tenter de maintenir le dispositif devrait occuper également une part du temps de travail sur ce projet en 2015. Aucune solution n'a en effet été trouvée pour le moment pour relancer un site TREND en Bretagne, à la suite de la fermeture de l'AIRDDS.

Un point sur le phénomène des NPS devrait être publié en 2015, s'appuyant à la fois sur les données collectées par le réseau TREND, le dispositif SINTES (voir infra), l'analyse qualitative des discussions sur les forums d'utilisateurs (voir nouveaux projets et I-TREND) et l'analyse de l'offre en ligne (voir I-TREND).

Face aux changements importants survenus ces dernières années, qu'il s'agisse de diversification des populations consommatrices ou de nouveaux produits, l'année 2015 sera l'occasion de ré-interroger l'organisation et les modalités du dispositif dans son ensemble.

Pour remplir sa mission d'observation, le dispositif TREND s'appuie en premier lieu sur un réseau de sept coordinations locales dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues ; groupes focaux (« sanitaire », « répressif », voire « usagers ») qui visent à dresser des diagnostics rapides de l'évolution des situations avec les professionnels du champ.

Dans ce cadre sont également réalisées des investigations spécifiques qualitatives ou quantitatives en vue de l'approfondissement d'un sujet.

Un recueil régulier des prix de vente des substances illicites est par ailleurs réalisé. Il s'appuie sur une enquête permanente auprès des usagers, interrogés sur leur dernière transaction (substance achetée, nom sous lequel le produit a été acquis, contenu supposé, présentation, quantité achetée, prix, circonstances...).

Une réflexion sera menée en 2015 sur l'évolution du dispositif TREND, avec notamment l'éventualité d'investir Internet et les forums au-delà du projet I-TREND et des NPS.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Recueillir et valoriser les informations au niveau local	Recueil continu et synthèse annuelle des données sur chaque site Développement d'une publication courte pour promouvoir les travaux des sites TREND	Rapports de sites disponibles en avril de l'année N+1 Synthèse des rapports de sites (maquette standardisée), publications simultanées

Assurer le traitement national des données	Analyser et synthétiser les données annuelles (essentiellement qualitatives) fournies par les sites ; mise en perspective	Synthèse annuelle (<i>Tendances TREND</i>) T3 2015
Elargissement du champ d'observation	Exploration spécifique : les usages de substances illicites dans les espaces rural et périurbain Développement de l'analyse des forums d'utilisateurs sur Internet	Rapport national dédié 2015 Publication (format à déterminer) d'une synthèse sur les NPS (T1 2015) Intégration des données dans les différentes publications OFDT
Mise à jour des données TREND concernant les migrants usagers de drogues	Analyse de nouvelles données recueillies dans le cadre de TREND	Note « Migrants » T1 2015
Participation à l'activité de veille dans le domaine des drogues	Mobilisation du réseau pour la documentation des alertes Emission de signaux d'alerte via le dispositif « signal drogues »	Rédaction de notes d'information Participation aux réunions du réseau d'alerte, transmission de signaux et participation à l'analyse et à la documentation des signaux transmis par les autres institutions
Suivre l'évolution des prix de détail des substances illicites	Recueil des prix de rue et analyse conjointe avec l'OCRTIS	Publication annuelle d'un baromètre prix

b) La veille sur les produits : SINTES veille

Ce dispositif permanent assure une veille sur les produits en circulation et leur composition. Il comporte deux volets.

Un volet dit « **SINTES-veille** », dispositif permanent de veille sur les **produits nouveaux ou inhabituellement dangereux**, permet de porter à la connaissance des institutions nationales concernées (Cellule d'alerte nationale, associations d'utilisateurs, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, et Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance, douanes, police, gendarmerie..) et des pays de l'Union européenne des informations sur les substances et des signalements concernant leurs effets secondaires sérieux et inhabituels. Il permet également la collecte de substances auprès des usagers de drogues et leur analyse en laboratoire.

Le phénomène des NPS (nouveaux produits de synthèse) entraîne un accroissement conséquent de l'activité de ce dispositif : entre 50 et 100 échantillons recueillis dans ce cadre chaque année jusqu'en

2012, 125 en 2013 et 215 sur les neufs premiers mois de 2014. On peut estimer à au moins 300 le nombre de collectes pour 2015.

Cette montée en charge de l'activité du dispositif s'accompagne de nouvelles missions :

- L'OFDT assure l'actualisation de la liste des nouvelles molécules, synthétiques ou non, identifiées sur le sol français, non seulement dans un objectif de transmission à l'EWS européen, mais également pour l'ensemble des institutions françaises.
- L'OFDT est chargé de transmettre aux laboratoires hospitaliers une information sur les nouvelles substances identifiées en France et susceptibles d'être consommées par les usagers.
- Dans le cadre de son rôle de point focal français de l'EWS européen, le dispositif SINTES voit s'étendre son activité de collectes d'information et de transmission à l'Europe au champ des événements indésirables graves en lien avec les consommations de substances psychotropes, y compris médicamenteuses (voir missions européennes).

L'ensemble de ces éléments rendent indispensable l'élaboration d'un nouvel outil de classement et de restitution de l'information. Ainsi, ce projet constituera un point-clé de l'activité 2015. Il s'appuiera sur un comité de pilotage. Il s'agit en effet de déterminer quels seront les objectifs de ce système d'information ; quelles données et quels acteurs concernera-t-il ? Comment sera-t-il interrogé ? Comment les données seront-elles synthétisées ? Le bulletin SINTES qui listait, à destination des professionnels (liste de diffusion restreinte), les éléments marquants pourrait continuer à être publié mais ne contiendrait plus que des synthèses ou le bilan d'événements marquants.

Un axe stratégique majeur du dispositif SINTES sera également en 2015, l'élaboration d'un nouveau partenariat avec le dispositif de toxico-vigilance français concernant les substances psychotropes illicites ou les médicaments abusés ou détournés de leur usage (ANSM ; CEIP). Ce projet vise à permettre à l'OFDT de répondre aux nouvelles exigences européennes dans le cadre de l'EWS en recevant l'ensemble des signalements d'événements indésirables graves. Il permettra également à l'Observatoire de tenir compte de ces données dans la détermination des tendances et de compléter les connaissances délivrées aux décideurs et au grand public dans le champ des conséquences des Usages (voir II D 1).

En 2015, l'effort, initié depuis trois ans, pour permettre aux instances sanitaires locales, en particulier aux ARS, de s'appuyer sur le dispositif SINTES sera poursuivi en fonction du temps disponible. Cette démarche implique de répondre aux invitations des ARS pour aller présenter le dispositif SINTES aux acteurs locaux et à poursuivre la recherche de relais fiables et compétents au niveau local dans les régions dépourvus de site TREND. Quatre partenariats avec des structures locales ont déjà été formalisés : dans la région lyonnaise, en Auvergne et en région Centre et dans la région Alsace.

Un volet dit « **SINTES-observation** » qui documente sur un cycle annuel la composition des produits circulants. Il s'appuie sur les données d'analyse des saisies fournies par l'Institut national de police scientifique (INPS) et sur la mise en œuvre d'études visant chaque année un produit différent. Celles-ci sont menées à partir de la collecte (achats effectués directement auprès d'usagers de drogues) de substances (n'étant donc plus destinées à subir d'adultération ultérieure) puis de leur analyse chimique selon un protocole communs aux laboratoires participants. L'étude 2012-2013 a permis de

recueillir environ 450 échantillons de cannabis (voir A2c). L'exploitation de ces données, débutée en 2014, se poursuivra en 2015.

Pour des raisons budgétaires, aucune nouvelle étude SINTES-Observation n'avait été programmée en 2014. Toutefois, la collecte de plusieurs échantillons d'ecstasy très fortement dosés ou contenant des NPS et l'implication possible de la MDMA (dossiers en cours d'investigation) dans plusieurs décès durant l'été 2014, ont incité la coordination SINTES à mettre en œuvre au quatrième trimestre 2014 une étude rapide d'observation de la composition des comprimés d'ecstasy. Un des objectifs de l'étude est notamment d'observer l'étendue géographique de la diffusion de comprimés à fort dosage.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
<i>VEILLE</i>		
Produire et valoriser les informations sur les produits en circulation	Organisation du recueil et analyse des produits jugés nouveaux ou inhabituellement dangereux ; Synthèse et mise en perspective des résultats obtenus	Trois bulletins récapitulatifs par an, à destination des partenaires SINTES et des professionnels du champ qui en font la demande
Contribution au réseau national d'alerte	Echange rapide et analyse d'information Réponses aux sollicitations	Notes d'information publiées sur le site Internet de l'OFDT Emission / documentation de signaux d'alerte via le dispositif « signal drogues »
Contribution au réseau européen EWS (Early warning system)	Echanges de données (analyses produit, alertes, point sur la situation française...)	Contributions à l' « expert meeting » annuel
Contribution aux réseaux régionaux d'alerte	Communication sur le dispositif SINTES Recherche de relais locaux	
Elaboration d'une base de données SINTES	Réunion et animation d'un comité de pilotage et rédaction d'un cahier des charges	Cahier des charges rédigé Fin 2015
Pouvoir transmettre en routine les signalements d'effets sanitaires graves en lien avec les substances psychotropes	Re-formaliser un circuit d'échange d'informations avec les CEIP et l'AnSM, S'accorder sur une nouvelle convention avec l'AnSM et les CEIP	Convention finalisée 1 ^{er} semestre 2015
<i>OBSERVATION (ETUDE)</i>		
Description du cannabis vendu en France	Fin de l'analyse statistique des données et valorisation	Rapport (T2 2015) En option : rédaction d'un article scientifique (T4 2014)
Description de la composition des comprimés d'ecstasy consommés sur le territoire français	Analyse statistique	Premiers résultats T1 2015 Rapport ou publication T4 2015

c) Données des dispositifs de soins et de prise en charge

Observer les caractéristiques des patients pris en charge dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) à partir des données recueillies dans le **système d'information RECAP**.

L'OFDT a mis en place en 2005 ce recueil épidémiologique auprès des usagers pris en charge dans le dispositif spécialisé de soins en addictologie (CSAPA). Le recueil est conforme au protocole européen élaboré par l'EMCDDA et permet de renseigner les tableaux statistiques sur les demandes de traitement que tous les pays de l'UE doivent transmettre chaque année à l'EMCDDA. Le recueil porte sur l'ensemble des personnes ayant un problème d'addiction accueillies dans ces structures tout au long de l'année. Les données sont adressées une fois par an à l'OFDT, entre les mois de mars et de juin pour les données de l'année écoulée. Les données sont ensuite exploitées puis analysées par l'OFDT.

Rapports d'activité CAARUD et CSAPA : sous réserve de financement de la Direction générale de la santé

La circulaire DGS du 10 mars 2006 relative à la mise en place des CSAPA et celle du 2 janvier 2006 relative à la structuration du dispositif de réduction des risques prévoient que ces structures rendent compte de leur activité – via un rapport standardisé - à leur autorité de tutelle, le ministère de la santé. La DGS subventionne l'OFDT pour l'exploitation et la synthèse annuelle de ces rapports.

L'OFDT participe également à un projet, porté par l'INSERM, d'étude de faisabilité de la mise en place dans un réseau de CSAPA volontaires d'un outil de suivi longitudinal des patients pris en charge. Les objectifs principaux de ce suivi seront d'étudier le devenir des patients en fonction des différents profils d'addiction et d'évaluer l'impact de l'organisation des soins sur ce devenir. Cette étude, initiée en 2014, se prolongera en 2015. A la date de rédaction du programme de travail, le calendrier exact de l'étude n'est pas encore arrêté.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Maintien du système d'information RECAP	Retour vers les centres Gestion du système de collecte (Envoi d'un premier courrier de demande fin février ; Relances par mail et par téléphone ; Contrôle de conformité des fichiers reçus ; Constitution de la base de données) Exploitation et analyse des	Restitution des résultats individualisés à chaque centre de ses propres données avec en regard les données nationales et pour chaque sous-population (usagers de cannabis, usagers d'opiacés et de cocaïne, usagers d'alcool) (juillet 2015)

	données	Mise en ligne des tableaux statistiques en septembre 2015
Exploiter les rapports d'activité des CSAPA et des CAARUD (sous réserve de financement DGS)	Exploitation et analyse des rapports d'activité et synthèse annuelle.	Rapport annuel CSAPA (avant la fin 2015, sous réserve de la mise à disposition des rapports début septembre 2015) Rapport annuel CAARUD (avant la fin 2015, sous réserve d'une mise à disposition des rapports début septembre 2015).

d) Suivi des principaux indicateurs relatifs au tabac, à l'alcool et aux drogues illicites

L'OFDT met en ligne depuis 2004 un **tableau de bord mensuel des indicateurs de tabac** (ventes de cigarettes, de tabac à rouler, de substituts nicotiniques ; nombre de prises en charge dans les centres spécialisés, nombre d'appels téléphoniques sur la ligne Tabac info service...).

Il assure en parallèle le suivi continu et la mise à disposition sur son site des indicateurs disponibles relatifs à la consommation et aux ventes de tabac et d'alcool, ainsi qu'à certaines conséquences de ces consommations (interpellations pour ivresse, accidents routiers liés à l'alcool, mortalité liée au tabac et à l'alcool). Les indicateurs annuels disponibles dans le domaine des drogues illicites sont également suivis et rassemblés dans un espace dédié du site internet de l'OFDT.

L'OFDT est par ailleurs responsable de l'animation des réunions du groupe IDT (Indicateurs et données sur le tabac) qui présente et discute des études menées en France sur le sujet.

À partir des données et des sources des ministères de l'intérieur et de la justice, l'OFDT assure un suivi des indicateurs en matière de saisies, d'interpellations et de condamnations judiciaires. Une veille des questions liées aux trafics internationaux permet à l'OFDT de compléter sa vision d'ensemble de la question des drogues.

Outre les analyses spécifiques (réponse pénale à l'usage ou au trafic), l'ensemble de ces indicateurs sont utilisés pour la mise à jour des documents de synthèse publiés annuellement par l'OFDT : *Drogues, chiffres clés*, et le *Rapport national* (document normalisé portant uniquement sur les drogues illicites remis chaque année à l'EMCDDA). Ces données sont également accessibles à partir du site Internet dans les séries statistiques.

En 2015, l'OFDT se fixe pour objectif de publier également un bilan annuel sur la situation dans le domaine du tabac et un bilan annuel sur la situation dans le domaine de l'alcool. À l'aide des principaux indicateurs disponibles, ces documents permettront de faire le point sur les évolutions majeures observées au cours de l'année écoulée.

Un grand nombre d'indicateurs relatifs aux différentes substances psychoactives sont également déclinés au niveau régional et sont mis à disposition sur le site internet de l'OFDT grâce à l'outil de consultation ODICER. L'OFDT prévoit de publier en 2015 une note présentant une typologie des régions et départements en fonction des ressemblances et dissemblances des problèmes d'addiction auxquelles ces espaces géographiques sont confrontés.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Suivi mensuel des indicateurs relatifs au tabac	Recueil et mise en forme des indicateurs mensuels dans tableau de bord mensuel tabac	Mise en ligne chaque mois d'un tableau de bord mensuel Publication d'un bilan annuel faisant le point sur l'évolution au cours de l'année des principaux indicateurs disponibles dans le domaine du tabac
Assurer le suivi et la mise à disposition des principaux indicateurs relatifs à la question des drogues licites et illicites (ventes, de la consommation et de ses conséquences pour le tabac, l'alcool et les drogues illicites)	Recueil et mise en forme des indicateurs annuels.	Mise à jour de fiches pour chaque indicateur comportant une courbe d'évolution, un commentaire sur les évolutions et des précisions méthodologiques Publication d'un bilan annuel faisant le point sur l'évolution au cours de l'année des principaux indicateurs disponibles dans le domaine de l'alcool
Dresser une carte synthétique des addictions en France et apporter à la MILDECA et aux acteurs locaux une analyse approfondie et multi-produits de la situation dans chaque région	Elaboration d'une grille d'analyse permettant de positionner les régions au regard des problèmes d'addiction	Publication fin 2015

e) Exploitation des données de remboursement des traitements de substitution aux opiacés (TSO) et actualisation du tableau de bord sur les TSO

L'OFDT exploitera les données de remboursement des TSO à partir de l'échantillon général des bénéficiaires (EGB) de la CNAM-TS. L'exploitation de l'EGB qui était réalisée les années précédentes par l'ANSM, va demander un investissement particulier pour cette année. L'OFDT publiera fin 2015 l'actualisation du tableau de bord sur la substitution aux opiacés en France, à partir de cet échantillon et des autres informations recueillies par ailleurs (ventes de BHD, de méthadone et des génériques à partir des données du GERS, nombre et caractéristiques des patients prenant un TSO à partir des enquêtes en CSAPA et CAARUD..., indicateurs de détournement).

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Exploitation et suivi des données sur les TSO	Actualisation du tableau de bord TSO	Mise en ligne du tableau de bord TSO données 2014

f) Actualisation du répertoire des sources statistiques

Largement consulté sur Internet, cet outil répertorie l'ensemble des enquêtes ou autres outils statistiques existants dans le domaine des drogues, qu'ils soient produits à l'OFDT ou ailleurs. Il s'agit d'une description critique et standardisée de la méthodologie employée par ces dispositifs d'observation. Il est mis à jour une fois par an.

3. Objectif 3 : Répondre à des questions nouvelles par des études spécifiques

a) Etude sur les motivations d'usage des adolescents

Pour répondre aux objectifs du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives (2013-2017) et en écho aux recommandations de l'expertise collective de l'INSERM sur les conduites addictives chez les adolescents (2014), le projet d'étude sur les Attitudes, Représentations, Attentes et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives (ARAMIS) se propose d'explorer les trajectoires d'usage à l'adolescence, en étudiant les motivations d'usage et les représentations associées aux différents produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis, voire autres drogues illicites). En s'intéressant aux intentions des consommateurs de produits et à leurs raisons d'agir, en relation avec leur contexte de vie, il entend contribuer à améliorer, in fine, l'efficacité des stratégies de prévention.

L'étude procèdera en trois temps. Après une revue de la littérature internationale dressant l'état des connaissances sur les motivations d'usage des plus jeunes consommateurs, il s'agira d'identifier, à partir d'une analyse secondaire des enquêtes ESCAPAD (menée auprès d'adolescents de 17 ans) et ESPAD (menée auprès des collégiens de 15-16 ans dans une quarantaine de pays européens), les lignes de clivage différenciant des sous-groupes de consommateurs (non-initiés, consommateurs occasionnels ou consommateurs réguliers). Enfin, l'étude s'attachera à saisir le sens donné aux pratiques de consommation à l'adolescence grâce à une enquête qualitative par entretiens semi-directifs auprès de différents groupes de jeunes.

En examinant les facteurs associés à la première consommation, à l'usage occasionnel, voire, le cas échéant, aux différentes étapes d'installation dans une consommation régulière, l'étude permettra d'élaborer des hypothèses quant aux ressorts des premières consommations, contribuant à enrichir la réflexion sur les facteurs de réussite des stratégies de prévention. Elle permettra aussi de faire émerger un noyau d'indicateurs utilisables dans les enquêtes en population générale conduites par l'OFDT, relatifs aux attentes et aux motivations de consommation de différents produits, qui pourraient s'avérer utiles pour suivre l'évolution des attentes et des représentations de différentes catégories d'usagers à l'égard des produits psychoactifs. Les résultats de l'étude seront publiés au second semestre 2015.

b) Etude sur la consommation de médicaments psychotropes détournés de leur usage par les adolescents et jeunes adultes (en collaboration avec l'université de Bordeaux)

Définir des parades adaptées aux pratiques de consommation de médicaments détournés de leur usage recommandé fait partie des enjeux identifiés dans le Plan gouvernemental. Cette étude vise à apporter à la MILDECA des éléments d'information utiles à l'atteinte de cet objectif, s'agissant des publics d'adolescents et de jeunes adultes. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'enquête PURDROG, retenue dans le cadre de l'appel d'offre PREVDROG de la MILDECA. En effet, à l'issue des 50 premiers entretiens réalisés pour les besoins de cette enquête, il est apparu que certaines catégories d'adolescents et de jeunes adultes se livraient à des consommations et/ou trafics de médicaments psychotropes. Ainsi, il a semblé opportun de coupler le matériau de l'enquête PURDROG à une investigation spécifiquement dédiée à la problématique des usages détournés de médicaments.

L'état de la littérature montre que la consommation de médicaments psychotropes détournés de leur usage par les jeunes Français est un phénomène non négligeable encore très peu documenté. Partant de ce constat, l'étude visera à répondre notamment aux questions suivantes : motivations à la consommation de diverses classes de médicaments détournés, accès aux médicaments, modalités d'usage, impacts des consommations sur les trajectoires individuelles, risques encourus... L'étude examinera également dans quelle mesure ces pratiques concernent plus particulièrement les publics féminins.

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, l'étude procèdera en trois temps. Au regard de la faible quantité d'informations disponibles en France, une revue de la littérature internationale permettra d'abord de contextualiser les données qui seront recueillies au cours de l'enquête. Par la suite, une exploitation secondaire des entretiens individuels approfondis réalisés dans le cadre de l'enquête PURDROG sera réalisée (120 entretiens). Enfin, des entretiens individuels approfondis auprès d'adolescents et jeunes adultes seront conduits (30 entretiens).

c) Projet CANNALEX

Analyse comparée des modèles de politiques publiques de lutte contre le cannabis et des effets des réformes législatives récentes sur les dynamiques de marché (en partenariat avec l'INHESJ)

Ce projet, d'une durée de 24 mois, associe l'INHESJ et l'OFDT. Il est financé par le Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques (CSFRS). L'étude propose, à la lumière des modifications législatives récentes intervenues dans certains États, une analyse comparée des modèles nationaux de régulation du cannabis, ainsi que des premiers effets concrets des changements législatifs sur les marchés nationaux et internationaux.

À partir d'une analyse détaillée des différents modèles de lutte contre l'usage et le trafic de cannabis en vigueur dans trois types de pays (ceux qui pénalisent l'usage et la détention de cannabis, ceux qui en ont dépénalisé l'usage et la détention de petites quantités et ceux qui ont légalisé la production et la distribution), cette recherche a pour ambition d'observer et de mesurer les effets de la loi sur les dynamiques du marché du cannabis, en termes de consommation, de criminalité ainsi que du point de

vue de l'action publique en général. Les travaux seront suivis par un comité de pilotage institutionnel, intégrant notamment la MILDECA. Les résultats de l'étude seront publiés en 2016.

d) Prolongement des travaux sur les jeunes et les écrans (en collaboration avec le Centre Pierre Nicole de la Croix-Rouge française)

Projet retenu dans le cadre d'un appel d'offres de la DGS en 2012 et financé par l'ARS d'Ile-de-France, l'enquête PELLEAS (Programme d'Etude sur les Liens et L'impact des Ecrans sur l'Adolescent Scolarisé) a été mise en place en 2013/2014 par l'OFDT et le Centre Pierre Nicole de la Croix-Rouge française. Menée pendant l'année scolaire 2013/2014 auprès d'un échantillon de plus de 2 000 élèves, interrogés dans 15 établissements de la région parisienne (de la 4ème à la 1ère), cette recherche a permis d'étudier les facteurs associés aux usages et aux éventuels abus d'écrans à l'adolescence en 2014, contribuant à repérer les signes d'abus ou de dépendance aux écrans à l'adolescence, en s'intéressant tout particulièrement aux perturbations affectant les processus d'apprentissage scolaire et de socialisation chez les usagers de jeux vidéo. Plusieurs exploitations secondaires de cette étude seront conduites au cours de l'année 2015.

e) Acceptabilité par les usagers de drogues injectables de deux nouvelles trousse de prévention

En vue d'élargir l'offre de matériel de réduction des risques, la Direction Générale de la Santé (DGS) a sollicité l'OFDT pour réaliser une étude qualitative portant sur l'acceptabilité par les usagers de drogues injectables de deux nouvelles trousse de prévention. Leur composition (outils de préparation de l'injection, matériel d'injection et de post-injection...) est différente du matériel actuellement mis à la disposition des usagers de drogues injectables et s'appuie notamment sur les recommandations issues du travail d'évaluation des outils de RDR remis par l'INVS à la DGS. Prenant appui sur les travaux antérieurs réalisés à l'échelon national et international, l'étude proposée par l'OFDT vise à produire un corpus de données qualitatives traitant les problématiques suivantes :

Cette étude vise à produire un corpus de données qualitatives traitant les problématiques suivantes :

- Attentes et besoins des usagers de drogues injectables concernant deux nouvelles trousse de prévention
- Perception du nouveau matériel diffusé
- Satisfaction rencontrée par ces nouveaux outils de réduction des risques et/ou freins à leur utilisation
- Pratiques d'utilisation du nouveau matériel

La réalisation de l'enquête de terrain sera menée entre décembre 2014 et avril 2015 directement auprès d'usagers de drogues injectables sur plusieurs sites de diffusion des nouveaux outils de réduction des risques (CAARUD).

f) Etude (« REPRimer Et SOigner » (REPESO) (en collaboration avec l'Université de Nantes)

Piloté par le laboratoire Droit et Changement social de l'Université de Nantes, ce projet de recherche, qui pourrait associer l'OFDT, a été soumis à l'ANR (édition 2015). L'étude REPESO propose une étude empirique de l'articulation santé – justice pénale, à travers deux types d'enquêtes : une étude statistique portant sur un échantillon regroupant plusieurs types d'affaires dans plusieurs juridictions (dont un corpus d'affaires d'usage de stupéfiants), complétée par une série importante d'entretiens avec l'ensemble des professionnels impliqués dans le processus dans chaque site : magistrats du parquet, des juridictions de jugement, juges de l'application des peines, agents des services de probation, médecins psychiatres intervenant au sein du SMPR, médecins coordonnateurs pour les injonctions de soin ou médecins relais pour les injonctions thérapeutiques, experts et médecins traitants, avocats, voire éventuellement auprès de condamnés. La définition des contours de l'étude est en cours de réflexion. Sous réserve de financement par l'ANR, cette étude pourrait constituer la première étude quantitative menée en France sur les différentes incitations aux soins proposées aux usagers de stupéfiants dans le cadre pénal et leurs impacts sur les phénomènes de réitération et/ou de récidive.

g) Drogues de synthèse sur Internet : veille sur l'extension de l'offre, sur les produits proposés (nouveaux produits de synthèse, NPS) et les discours qu'ils suscitent

Dans un contexte où de plus en plus de substances psychoactives de synthèse sont disponibles sur Internet, le projet global mené par l'OFDT depuis 2011 vise à mieux connaître ces produits qui circulent via les sites web et leurs consommateurs. L'interrogation porte sur la visibilité des produits, leur accessibilité, les commentaires qu'ils suscitent (effets positifs ou négatifs, produits associés...), leurs modalités de distribution (sites spécialisés, petites annonces...), etc. Elle comporte une partie quantitative, qui permet de suivre des indicateurs d'intérêt et « d'engouement » pour les substances, et une partie qualitative. Cette veille des sites Internet et des forums comme sources d'information complémentaire sur ces produits s'inscrira en 2015 dans le cadre du projet européen I-TREND. Elle a déjà permis d'intégrer des données portant sur les usagers de ces substances, leurs usages ou les substances consommées dans plusieurs publications de l'OFDT (voir II.D.3). Une enquête web a été menée en 2014 et sera analysée en 2015.

Ce projet comporte également un volet portant sur la surveillance de l'offre. Dans le cadre du projet I-Trend, un travail méthodologique d'enrichissement de la méthode du « snap-shot » (mesure à un moment donné de l'ensemble de l'offre présente sur Internet concernant une substance déterminée) a été mené, de manière à pouvoir caractériser l'offre d'une manière qualitative (prix, noms...), au delà de sa simple mesure. L'OFDT a participé également à l'expérimentation d'un logiciel élaboré dans le cadre du projet et destiné à automatiser une partie de la procédure. La série de recueil de donnée programmé pour l'année 2015 devrait utiliser cet outil. En outre les connaissances acquises sur la structuration de l'offre dans le cadre de ce projet devraient être intégrées dans le document de synthèse dont la parution est prévue en 2015.

L'OFDT prévoit de poursuivre ces travaux dans le cadre du projet européen **I-Used** (*Identification of User-Sourced New Psychoactive Substances and their Spread under Different Response Framework*) proposé à la Commission Européenne dans le cadre d'un appel d'offre de la DG Justice en octobre 2014.

h) Etude auprès des usagers de drogues achetant des produits psychoactifs sur Internet

Une enquête en ligne auprès des usagers consommateurs de substances psychoactives de synthèse menée directement est réalisée dans le cadre du projet européen I-TREND (voir II.D.3)

Dans le cadre français, cette étude répond à l'objectif d'extension du dispositif TREND vers les populations peu ou pas visibles par le dispositif actuel. Le questionnaire porte notamment sur le profil de ces consommateurs, les produits consommés, leur opinion sur les NPS et leurs motivations pour les consommer, les modes d'usage, les modalités d'approvisionnement et les problèmes éventuellement rencontrés.

Le recueil s'est déroulé de fin mai à fin octobre 2014 et l'objectif minimal de 500 questionnaires a été atteint. L'OFDT produira de premières analyses nationales pour début 2015. Les comparaisons internationales pilotées par le partenaire polonais devraient être disponibles en mai 2015.

i) Analyse de nouveaux produits synthétiques vendus sur Internet

Le projet I-TREND a procédé, dans le cadre du dispositif SINTES, à deux vagues (en 2013 et 2014) de commandes de NPS vendues sur Internet en vue de mener des analyses chimiques. Les substances visées sont celles classées parmi les dix substances « les plus en vogue » au cours des mois précédents la commande, selon des indicateurs prédéfinis et renseignés à partir du travail d'analyse des forums d'usagers. L'ensemble du processus a connu des retards importants compte tenu de questions juridiques, de difficultés de sécurisation des achats bancaires et des envois postaux (aucun échantillon adressé à l'OFDT n'a été reçu) et du départ du coordinateur SINTES.

Il est également prévu dans le cadre de ce projet d'assurer le partage de substances de référence (substances coûteuses sans lesquelles les laboratoires ne peuvent procéder à la quantification des molécules correspondantes dans les échantillons analysés), entre les laboratoires concernés par les analyses de nouvelles substances, de manière à permettre l'identification et le dosage de ces nouvelles substances. Une première session de partage a eu lieu fin 2013, la suivante, démarrée fin 2014 devrait se terminer début 2015 (T1 2005).

Cette étude est réalisée dans le cadre du projet européen I-TREND (voir II.D.3).

j) Etude sur la mortalité des usagers

Ce projet vise à étudier la mortalité des usagers de drogues. Une « cohorte » d'usagers vus dans les centres spécialisés (CSAPA, CAARUD) a été constituée en 2010 et 2011. Leur statut vital a été interrogé

pour la première fois en 2013. Les possibilités d'analyses sont cependant limitées par le fait que le Cepidc n'a pu fournir en 2014 les causes de décès que pour ceux intervenus en 2011. Compte tenu du délai de deux ans nécessaires pour l'exploitation des certificats de décès, la totalité des causes de décès pourra être renseignée en 2015. L'analyse de survie débutée en 2014 se poursuivra sur le premier trimestre 2015. Recoupement des sources sur les surdoses mortelles

Une sous-estimation du nombre de surdoses mortelles a été mise en évidence par des études menées en 2001-2002 et 2004-2005. Il apparaît nécessaire de réactualiser ces données par une comparaison des sources renseignant la mortalité par surdose par recoupement des données CépiDc (registre national des causes de décès) et DRAMES (ANSM). La préparation de cette nouvelle étude débutera en 2015.

k) Exploitation du Baromètre santé 2014 sur les jeux de hasard et d'argent en population générale

En partenariat avec l'Observatoire des Jeux (ODJ), l'OFDT participera à l'analyse et à la publication, en 2015, des résultats sur les jeux d'argent et de hasard (JAH) issus du Baromètre santé 2014 mené auprès des individus âgés de 15-75 ans. Deuxième mesure des pratiques des jeux d'argent et de hasard en population générale en France, cette enquête permettra d'effectuer un bilan, quatre ans après la loi de 2010 qui avait organisé l'« ouverture maîtrisée à la concurrence » du marché des jeux en ligne dans trois domaines : les paris sportifs, les paris hippiques et le poker. Ce sera aussi l'occasion de suivre l'évolution des pratiques de jeux de hasard et d'argent sur les quatre dernières années. Les résultats seront publiés au premier trimestre 2015.

l) Évaluation des collaborations impliquant la pjj et les consultations jeunes consommateurs (CJC) - sous réserve de financement de la DPJJ

L'OFDT a répondu en 2014 à un appel à projets lancé par la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse pour réaliser une évaluation de l'ensemble des collaborations impliquant la PJJ et les consultations jeunes consommateurs (CJC), dont les 8 CJC avancées créées dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011. Si le projet est retenu, l'OFDT sera amené à conduire une étude de 12 mois visant à décrire et analyser les modalités concrètes de collaboration entre les CJC et les structures PJJ, afin d'identifier les plus fructueuses (c'est-à-dire celles qui produisent un bénéfice significatif pour les adolescents pris en charge par la PJJ). L'évaluation proposée comprend trois étapes d'investigation : recherche bibliographique et documentaire, enquête quantitative par questionnaire, enquête qualitative par entretiens individuels et collectifs sur site. Elle vise à produire un socle de connaissances sur les « modèles » de collaboration CJC/PJJ mis en place et leurs résultats. L'évaluation donnera lieu à une synthèse et des recommandations utiles aux pouvoirs publics. Celles-ci suggéreront, le cas échéant, des pistes d'adaptation, voire d'extension des CJC avancées et des « collaborations exemplaires » mises en place entre la PJJ et les CJC au regard des besoins des mineurs sous protection judiciaire.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Exploitation du Baromètre santé 2014 sur les jeux de	Bilan actualisé des pratiques des jeux d'argent et de hasard en	Résultats publiés au premier trimestre 2015.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
hasard et d'argent en population générale	population générale en France, quatre ans après la loi du 12 mai 2010 relative à l'ouverture maîtrisée à la concurrence » du marché des et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne	
Etude sur les motivations de l'usage des adolescents	3 phases d'étude : 1/ revue de la littérature internationale 2/ exploitation secondaire des enquêtes en population jeune (ESCAPAD, ESPAD) (2014) 3/ enquête par entretiens semi-directifs auprès d'adolescents (2015)	Publications scientifiques Introduction de modules de questions sur les motivations d'usage et les représentations des drogues dans les enquêtes en population générale
Projet CANNALEX	A partir de plusieurs modèles nationaux de régulation du cannabis, réalisation de monographies détaillant, selon des indicateurs communs, les différents modèles de politiques publiques de lutte contre le cannabis et les effets des réformes législatives récentes sur les dynamiques de marché	Rapport d'étude en 2016
Projet « Jeunes et écrans »	1/ Analyses secondaires de données 2/ Validation des critères de repérage des addictions aux écrans	Articles scientifiques en français et en anglais (comportant des propositions d'indicateurs pour quantifier l'abus d'écrans interactifs chez les jeunes)
Etude sur la consommation de médicaments psychotropes détournés de leur usage par les adolescents et jeunes adultes	3 phases d'étude : 1/ revue de la littérature 2/ Exploitation secondaire du matériau PURDROG 3/ réalisation des entretiens individuels approfondis	Rapport d'étude (fin 2015) (Articles scientifiques - 2016)
Etude sur l'acceptabilité de nouvelles trousse de prévention par les usagers de drogues injectables	3 phases d'enquête de terrain : 1/ Observations des séances de formation aux nouveaux outils des professionnels et usagers 2/ enquête ethnographique sur les sites de diffusion du nouveau	Rapport d'étude (fin 2015) (Articles scientifiques - 2016)

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
	matériel de réduction des risques et entretiens individuels approfondis 3/entretiens téléphoniques auprès d'usagers non vus dans les structures de réduction des risques	
Améliorer les connaissances sur la mortalité des usagers de drogues	Réception des causes de décès manquantes ; poursuite des analyses	Rédaction d'une note en 2015
Améliorer les connaissances sur les surdoses mortelles	Recoupement des sources sur les surdoses mortelles	Préparation de l'étude
Améliorer les connaissances sur les nouveaux produits de synthèse	Cf projet I-TREND (D.3)	Article ?
Évaluation des collaborations impliquant la PJJ et les consultations jeunes consommateurs (CJC) - sous réserve de financement de la DPJJ	3 phases d'étude : 1/ recherche bibliographique et documentaire 2/enquête par questionnaire 3/entretiens individuels et collectifs sur site	Synthèse et recommandations sur les « collaborations exemplaires » mises en place entre la PJJ et les CJC au regard des besoins des mineurs sous protection judiciaire.

B. Valorisation des connaissances, documentation et communication

NB : Cette partie sera placée après les contributions liées au plan

1. Objectif 1 : Valoriser les études menées à l'OFDT

Afin de mettre à disposition des décideurs, des professionnels et de toutes les personnes intéressées les travaux et éléments de connaissance produits ou synthétisés, l'OFDT publie différents rapports (sauf exception, sous format électronique) et édite plusieurs documents alliant une nécessaire vulgarisation et une exigence de rigueur scientifique.

Cet objectif de valorisation des travaux s'inscrit dans un contexte budgétaire qui limite le nombre des publications imprimées et conduit au recours accru au numérique (voir ci-après). Comme précédemment, les principales publications de l'OFDT en 2015 prendront des formes variées.

Il s'agit d'abord de la lettre *Tendances* (environ 6 numéros par an) qui devrait être à nouveau diffusée sous un format papier, avec la perspective de limiter la quantité d'exemplaires imprimés et de revoir la liste de diffusion pour une plus grande efficacité et une diminution du coût. Le début de l'année 2015 devrait correspondre à la publication du numéro 100 de *Tendances* consacré aux résultats de l'enquête ESCAPAD 2014. Deux autres formats courts seront publiés en 2015 : *Drogues, enjeux internationaux* (2 numéros) ainsi que de *Drogues, chiffres clés* (cette édition imprimée reprendra notamment les

résultats des grandes enquêtes en population générale ESCAPAD 2014 et le Baromètre santé 2014 de l'INPES).

L'OFDT conçoit aussi régulièrement des ouvrages de synthèse thématiques, sur un produit ou une problématique particulière. Un nouveau travail transversal initié en 2014 en vue d'une publication programmée en 2015 portera sur la thématique « Jeunes et addictions ».

En parallèle, renouant avec une formule expérimentée en 2005², l'OFDT mènera en 2015 un travail conjoint avec les Editions Belin en vue d'une publication d'un ouvrage de synthèse sur les drogues, dans la collection « Infographies ». Après la parution de *Drogues et addictions, données essentielles* en 2013, cet ouvrage permettra d'actualiser les connaissances sur l'ensemble du champ en expérimentant un nouveau format (recours marqué aux infographies, emploi de la couleur) et en touchant potentiellement un public nouveau : jeunes, familles notamment.

Les membres du collège scientifique de l'OFDT sont étroitement associés aux publications : cinq d'entre eux font partie du comité de rédaction de *Tendances* et les différents rapports sont généralement relus et validés par les experts du CS. Ils devraient également être mobilisés par ce dernier projet.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Publier les principaux résultats d'enquêtes ou travaux de l'OFDT dans un format synthétique	Rédaction et publication de la revue <i>Tendances</i>	Mise en ligne et impression d'environ 6 <i>Tendances</i> / an
Publier une lettre sur les questions liées aux trafics internationaux	Animation, rédaction et publication de la revue <i>Drogues, enjeux internationaux</i>	Mise en ligne de 2 numéros de <i>Drogues, enjeux internationaux</i>
Imprimer un document court regroupant les dernières données chiffrées	Préparation de la lettre « Drogues, chiffres clés »	Publication et mise en ligne d'un « <i>Drogues, chiffres clés</i> » au T1 2015
Concevoir un ouvrage collectif sur les jeunes et les addictions	Mise en place du comité éditorial, rédaction, maquette, publication et diffusion	Publication fin 2015
Elaborer un ouvrage de synthèse grand public sur les addictions avec les éditions Belin	Coordination avec l'éditeur, mise en place du groupe de travail et organisation de la collaboration (notamment au plan graphique)	Rédaction en 2015 pour une publication en 2016

2. Objectif 2 : Assurer, via le site Internet, un accès aux connaissances réactif et étendu

L'OFDT utilise largement les ressources offertes par Internet pour rendre accessible au plus grand nombre l'information sur les drogues et les comportements addictifs. Ce faisant, il s'inscrit dans un

² Partenariat avec La Découverte pour *Drogues et dépendances, données essentielles*

double objectif de diffusion large et de dématérialisation. La rénovation du site Internet s'est achevée fin 2014: tandis que la refonte graphique et la révision de l'organisation des informations ont été menées à bien, cette nouvelle formule *responsive* permet un accès à partir des différents types de supports (ordinateurs, tablettes, smartphones). Côté contenu, le site est étoffé avec la mise à disposition de nouvelles synthèses sur les populations et contextes et une version en anglais largement rénovée ; l'accès aux publications est également facilité par de nouvelles entrées. En 2015, le site sera notamment enrichi par de nouvelles infographies. Au plan régional, la production de fiches standardisées accompagnant la base ODICER sera poursuivie.

Outre les mises en ligne, l'OFDT continuera en 2015 à recourir aux ressources électroniques pour accompagner ses publications. Environ dix « lettres actu » recensant les nouveautés sur le site seront ainsi envoyées par courrier électronique, tandis que la page Facebook ouverte en 2012 et le compte Twitter (2011) seront toujours alimentés en fonction de l'actualité. Enfin, la lettre en anglais *OFDT's latest*, lancée en 2014 et qui permet de relayer les informations auprès d'un public anglophone, sera elle aussi à nouveau éditée tout au long de l'année (de 3 à 4 numéros par an).

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Assurer une mise à disposition réactive des productions de l'Observatoire via son site Internet	Mise en ligne des notes et rapports d'études dès leur disponibilité	Documents téléchargeables sur le site de l'OFDT Nouvel habillage du site, nouvelles applications
Proposer pour tous les publics une information rapidement actualisée	Mise à jour des fiches de synthèses Mise à jour des séries statistiques Mise à disposition des données régionales	Mise à jour annuelle Idem Fiches régionales standardisées
Assurer la diffusion des informations	Recourir à Internet et aux réseaux sociaux pour annoncer les productions ou événements clés de l'Observatoire	Newsletters en français et en anglais : « Lettre actu », 10 numéros par an environ Lettre <i>OFDT's latest</i> (3 à 4 numéros par an) Mises à jour du compte Twitter et de la page Facebook

3. Objectif 3: Assurer une promotion des travaux et une bonne utilisation des données de l'Observatoire

La fonction communication inclut, outre la diffusion des travaux de l'Observatoire (développée dans le chapitre sur la valorisation II.B.1 et II.B.2), la gestion des relations média et le suivi des reprises de ses

travaux. Le suivi de l'actualité (presse papier, Internet, radio et télévision) dans le champ permet au personnel de l'Observatoire de se tenir informé et éventuellement de pouvoir réagir en conséquence.

Les sujets concernant les addictions occasionnent nombre de questions à l'OFDT, notamment gérées via l'adresse com@ofdt.fr. En s'attachant à répondre systématiquement aux demandes entrant dans son champ d'expertise (par un signalement des sources existantes ou, si besoin, sous la forme d'entretiens et d'interviews), l'Observatoire continuera d'assurer leur suivi en 2015. Les demandes sortant de ce champ, en particulier celles relatives aux options politiques, sont et seront toujours systématiquement renvoyées vers les personnalités ou organismes compétents.

Des rencontres avec les journalistes travaillant sur le champ pourront être envisagées tout au long de l'année afin de faciliter les contacts entre l'équipe et ces professionnels relais d'information.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Gérer les relations média	Réponses aux journalistes Gestion des demandes d'interview / relecture Communication active en fonction de l'actualité de l'Observatoire	Suivi des demandes adressées à l'adresse com@ofdt.fr Communiqués de presse, mis à disposition sur le site de l'OFDT
Veiller à l'utilisation appropriée des données de l'OFDT	Vérification de l'exactitude des données reprises dans les média ou les publications extérieures	Suivi des reprises presse

4. Objectif 4 : Faciliter la recherche documentaire dans le champ de compétence de l'Observatoire.

L'offre de documentation est accessible à travers la mise en ligne des bases de données disponibles depuis le site de l'OFDT : la base interne OFDT enrichie par le fonds de la MILDECA et l'ancien fonds documentaire Toxibase et la base législative.

En 2015, la gestion de ce service sera poursuivie grâce à l'enrichissement de la base par l'indexation de nouveaux documents issus des abonnements, des ouvrages acquis ainsi que des articles et rapports repérés via la veille documentaire menée par l'OFDT.

L'OFDT assure la promotion et la valorisation de cet outil auprès des publics professionnels concernés (bulletin mensuel et veille législative).

L'activité documentaire sera également sollicitée dans le cadre de l'élaboration par l'OFDT de synthèses thématiques et de revues de la littérature (voir II.B.3 et II. C).

Concernant la base législative, elle continuera à s'enrichir avec les nouveaux textes de loi et en créant des liens entre les différents textes enregistrés à différentes époques sur un même sujet (ex. : "modifié par", "abrogé par", etc.).

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Veille documentaire	Repérage et indexation de nouveaux documents	Enrichissement de la base d'au moins 1 500 notices. Réactivité dans la transmission des nouvelles publications à l'OFDT et à ses partenaires.
Veille législative	Repérage et indexation des nouveaux textes législatifs	Diffusion mensuelle des nouveaux textes (site Internet)

C. Contributions liées au plan gouvernemental 2013-2017

1. Objectif 1 : Fournir un éclairage sur les publics et les thématiques prioritaires du plan

En septembre 2013, le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives a été adopté pour une période de cinq ans (2013-2017). Les orientations de travail à 3 ans de l'Observatoire reflètent largement les priorités gouvernementales, en termes de publics et de contextes sociaux de consommation de drogues, dans le champ d'expertise de l'Observatoire. Tout au long de la mise en œuvre du plan, à la demande de la MILDECA et des autres administrations, l'OFDT apportera des éléments scientifiques nécessaires à l'éclairage des pouvoirs publics, dans la mesure des données et des moyens disponibles.

a) Jeunes

Depuis la fin des années 1990, l'OFDT s'est attaché à améliorer les connaissances sur la question essentielle des consommations de substances psychoactives chez les jeunes. À travers ses enquêtes en population générale et celles auxquelles il est associé comme partenaire, l'Observatoire est aujourd'hui en mesure de documenter les comportements de consommation de la primo-adolescence jusqu'à l'âge de la majorité, au travers des enquêtes HBSC (collège), ESPAD (lycée) et ESCAPAD (17 ans, JDC). Ces enquêtes permettent d'explorer les liens entre les usages de substances et certaines problématiques spécifiques de la jeunesse, notamment dans le cadre du projet d'étude sur les motivations des adolescents à consommer des substances psychoactives.

Depuis la première évaluation des CJC en 2005, renouvelée en 2007, l'OFDT s'attache à décrire le public et les pratiques professionnelles développées dans le cadre de ces consultations spécifiquement dédiées aux jeunes). La poursuite de ces travaux est prévue en 2015, en collaboration avec la Fédération Addiction. Après une première vague d'enquête menée entre mars et juin 2014, qui permettra d'actualiser les connaissances relatives au public reçu et aux pratiques professionnelles développées en CJC, l'OFDT conduira en 2015 une seconde vague d'enquête, après la campagne CJC de l'INPES (prévue en janvier 2015). Cette seconde vague visera à saisir les évolutions éventuelles de la file active des CJC et de la structure du public reçu. Elle a également vocation à mesurer les changements de pratiques professionnelles, notamment en matière de partenariat avec les acteurs du champ de la prévention et de la jeunesse (consultations avancées dans les établissements scolaires ou en foyer PJJ, etc.).

Après la publication des résultats de la 1ère vague au 1er semestre 2015, les résultats finaux de l'enquête (vague 1 et vague 2) seront publiés en décembre 2015.

b) Femmes

Le plan gouvernemental a identifié les femmes comme une population devant faire l'objet d'une attention particulière. L'OFDT se rapprochera des représentants des professionnels de l'addictologie,

de la DGS, du service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) de la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale) et de la MILDECA afin d'estimer la demande liée à une meilleure connaissance de l'épidémiologie et de l'étiologie féminines. L'OFDT appréciera avec ses partenaires le besoin éventuel d'une adaptation du système d'information actuel et, le cas échéant, la faisabilité. Cette réflexion permettra de définir la teneur d'un « tableau de bord femmes » rassemblant des données reproductibles sur le thème « femmes et addictions ».

Dans ce cadre, l'OFDT continuera en 2015 à assister au « groupe femme » porté par la MILDECA.

L'Observatoire tiendra à jour une page sur les spécificités des consommations féminines et des réponses développées vers les femmes ou adolescentes, dans la nouvelle rubrique « Populations et contextes » de son site Internet.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions spécifiques d'accueil d'accompagnement et de prise en charge des femmes dans les structures CSAPA et CAARUD (action 30 du plan), une étude sur l'évaluation de ces pratiques par rapport à l'accès aux soins et aux besoins des femmes pourrait être menée afin de déterminer les actions les plus efficaces.

c) Politique de la ville

En partenariat avec la MILDECA, le pôle Politique de la ville du Commissariat général à l'Égalité des Territoires et ADALIS, il est envisagé de mettre en place une géolocalisation des structures de prévention et de prise en charge des usagers de drogues dans ces territoires à partir de la base de données d'ADALIS. D'autre part une stratégie de mise en place d'outils d'observation de l'usage de drogues dans les quartiers « politique de la ville » a été initiée, avec l'idée d'intégrer des questions de consommation dans l'enquête CVS de l'ONDRP, qui comprend une extension aux ZUS. Cette enquête de victimation annuelle ne prend en compte pour l'instant que la perception du trafic par les habitants des ZUS. Les questions des enquêtes de l'OFDT et du Baromètre santé seront mobilisées comme source d'inspiration pour construire ces nouvelles questions.

Dans la continuité du travail entamé en 2014, l'OFDT poursuivra en 2015 les échanges avec l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) afin d'explorer les pistes d'amélioration de la connaissance, sur les plans quantitatif et qualitatif, des consommations des habitants des quartiers relevant de la politique de la ville et des besoins d'accompagnement de ces publics. Cette collaboration pourra donner lieu à une réflexion particulière sur les publics jeunes et publics féminins dans ces quartiers.

L'OFDT examinera avec l'ONPV et le Ministère de la Ville, de la jeunesse et de sports comment identifier parmi les nouveaux contrats de ville ceux qui abordent la question des addictions dans le cadre de l'axe stratégique santé et comment analyser les orientations énoncées en la matière. Une réflexion analogue pourrait être initiée à propos des ateliers santé ville.

d) Addictions en espace rural

Depuis plusieurs années, l'OFDT rapporte l'extension géographique des consommations (et des trafics), qui ne sont plus cantonnées aux grands centres urbains mais se rencontrent aujourd'hui

également en milieu rural et dans des villes de moindre importance. Afin d'explorer cette question, une enquête qualitative a été menée en 2013 dans le cadre du dispositif TREND et de ses sites d'observation. La synthèse nationale des résultats de cette étude sera disponible au printemps 2015. Par ailleurs, la nouvelle question socio-démographique d'ESCAPAD 2014 sera exploitée afin d'étudier les profils des jeunes citadins et de ceux évoluant en espace rural.

e) Nouvelles drogues de synthèse

L'OFDT est, depuis plusieurs années déjà, pionnier dans l'observation des nouvelles substances psychoactives. Leader du projet I-TREND rassemblant 5 pays européens autour de l'étude des NPS et d'Internet et point de contact français pour l'*Early warning system* (EWS), l'OFDT continue à explorer cette question à l'échelle internationale.

En outre, l'OFDT soutenu par un comité de pilotage, devrait mener en 2015, un travail destiné à définir (et à mettre en œuvre selon l'avancement des travaux et la disponibilité d'un financement dédié) une base de données intégrant les données recueillies par le dispositif SINTES et notamment les nouvelles substances psychoactives identifiées en France de manière à les rendre disponible aux acteurs de santé, en particulier hospitaliers.

NB : Le questionnaire ESCAPAD 2014 a intégré une question afin de documenter l'éventuel usage de ces nouvelles substances chez les jeunes, et le Baromètre santé 2014 a interrogé sur la consommation de cannabinoïdes de synthèse en population adulte. Ces données seront analysées en 2015.

f) Portraits de territoire au niveau métropole et DOM

Dès la mise en place du dispositif d'observation, l'OFDT a intégré une approche territoriale basée sur les statistiques administratives ou d'activité (ventes, interpellations, décès, etc.) et les résultats des enquêtes ESCAPAD. Le dispositif n'a cessé de s'enrichir avec la mise à jour, chaque année, d'indicateurs départementaux et régionaux toujours plus nombreux et circonstanciés. En 2012, l'OFDT a mis à disposition via l'application cartographique ODICER, l'ensemble de ces données, enrichie des résultats de l'enquête Baromètre santé de l'Inpes.

Une demande forte de la MILDECA quant à des portraits régionaux des addictions, reposant sur les connaissances de l'OFDT, a abouti à la mise en place, en 2014, de fiches de synthèse. En 2015, elles seront enrichies à l'aide des nouvelles données de l'enquête ESCAPAD 2014. L'objectif est de mettre à disposition du plus grand nombre des synthèses régionales, via le site Internet de l'OFDT.

g) Conduites addictives en milieu professionnel

Plusieurs travaux sur les conduites addictives en milieu professionnel sont inscrits au programme 2015 de l'OFDT :

- Etude des liens entre accidents du travail mortels et graves et consommation de substances psychoactives : cahier des charges à lancer pour une étude exploratoire dans quelques ressorts de TGI dans des régions différentes. Cette étude devra permettre d'identifier les sources

d'information et les acteurs concernés, d'évaluer la fiabilité des sources, de vérifier la capacité à mettre en évidence le lien entre accidents et consommation, de tester la position des acteurs sur ces questions, notamment les syndicats...

- Observation des conduites addictives en milieu de travail : données et exploitations via le Baromètre santé de l'INPES. Les constats des consommations par secteur professionnel, pourraient être mises en lien avec les propositions du plan sur la prévention en milieu professionnel.
- Mise à jour de la note de l'OFDT de 2010 sur les liens entre conduites addictives et milieu de travail
- , Les résultats de l'enquête sur les usages de substances psycho-actives en entreprises réalisée à la fin de l'année 2014 par la société BVA, pour le compte du SIG (Service d'information du Gouvernement) et de la MILDECA à laquelle l'OFDT a participé seront mis en regard avec les résultats du Baromètre santé.

L'OFDT pourra participer aux Assises nationales de la prévention au travail qui seront organisées par la MILDECA au premier semestre 2015, par la présentation des données disponibles éclairant la problématique des usages en milieu du travail.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Fournir un éclairage sur les publics et les thématiques prioritaires du plan		
Jeunes	Enquêtes pérennes en population générale (voir II.A.1.a) Enquête auprès des CJC	<i>Tendances</i> et articles scientifiques Contributions aux analyses régionales de l'offre de prévention et de prise en charge offerte aux jeunes
Femmes		
Politique de la ville	Poursuite de la collaboration entreprise en 2014 avec l'ONPV	
Addictions en espace rural		<i>Tendances</i> et articles scientifiques
Nouvelles drogues de synthèse		
Portraits de territoires		Fiches sur les 22 régions + les DOM
Addictions en milieu pro		Article

2. Objectif 2 : Contribuer à l'évaluation du plan

En 2015, l'OFDT poursuivra son appui méthodologique à la MILDECA sur la question de l'évaluation du plan gouvernemental. Dans le cadre de sa mission d'aide à la décision publique, l'OFDT se propose d'assurer le suivi-monitoring des objectifs du Plan gouvernemental et de ses Plans d'action (2013-2015 puis 2015-2017), grâce à une série d'indicateurs définis en concertation avec la MILDECA, afin de traduire les progrès réalisés pendant la période d'application du Plan.

Il s'agira d'identifier, en lien avec la MILDECA, des indicateurs de suivi qui soient :

- pertinents ;
- aisément compréhensibles ;
- disponibles à partir des sources d'information existantes (enquêtes pérennes ou enquêtes *ad hoc* prévues, sources ministérielles, etc.) ;
- si possible, communs ou en lien avec les indicateurs retenus dans le cadre des diagnostics locaux afin de faciliter le suivi de la réponse publique en région par les chefs de projet ;
- si possible, comparables à des indicateurs européens (de façon, à apprécier les progrès de la France au regard des évolutions constatés chez ses voisins européens).

Les indicateurs pourront éventuellement privilégier les « publics vulnérables » identifiés dans le Plan gouvernemental comme particulièrement difficiles à atteindre (jeunes ; femmes présentant des conduites addictives ; femmes enceintes consommatrices d'alcool et/ou de tabac ; travailleurs pauvres, chômeurs et populations les plus précaires (personnes marginalisées, sans domicile fixe, migrants...)).

Ces indicateurs seront proposés par l'OFDT à la MILDECA dans le cadre de réunions de travail avec les chargés de mission concernés, à la lumière des sources d'information disponibles. Ils permettront d'établir un tableau de bord sur les progrès observés.

L'OFDT veillera à examiner comment compléter ces outils à l'aide des résultats issus des évaluations qualitatives conduites en parallèle sur les mesures menées dans le champ d'action de la MILDECA (CJC, projet expérimental d'articulation santé-justice à Bobigny, TAPAJ, etc.).

Ce système d'indicateurs a vocation à être renseigné une première fois à la fin du Plan d'actions 2013-2015, autrement dit, à mi-parcours du Plan gouvernemental 2013-2017 (bilan intermédiaire en 2015), puis à son échéance (bilan final du Plan en 2017).

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Contribuer à l'évaluation du plan gouvernemental	Définition d'un socle d'indicateurs pour le monitoring des objectifs du Plan d'actions 2013-2015 à l'appui des réunions de travail avec les chargés de mission de la MILDECA	Synthèse documentée sur les indicateurs de monitoring retenus (début 2015)
	Réalisation du travail de suivi-monitoring des objectifs du Plan	Premier tableau de bord à mi-parcours sur les progrès observés (fin 2015)

3. Objectif 3 : Répondre aux demandes d'expertise des pouvoirs publics, des professionnels et des acteurs du champ (groupes de travail, COPIL)

L'expertise de l'OFDT est également sollicitée dans le cadre de groupes de travail ou de comités de pilotage. Il participe ainsi à la mise en commun des informations et des compétences entre les institutions publiques et privées compétentes dans le champ des drogues et des addictions.

L'OFDT poursuivra sa contribution méthodologique aux travaux de **la Commission interministérielle de prévention des Conduites Addictives (CIPCA)**, qui a pour objet de créer une dynamique de réflexion au sujet de la prévention des usages de drogues, dont l'activité devrait être soutenue en 2015, avec l'évaluation de plusieurs actions sélectionnées à la suite d'un appel à candidatures lancé de mai à septembre 2014. L'OFDT pourra mettre à profit son expérience dans la supervision méthodologique d'études évaluatives à des fins de suivi et de pilotage des évaluations à venir, sous la coordination de la MILDECA et en lien avec l'INPES. La CIPCA a souhaité initier, dès 2014, une réflexion sur l'assurance qualité en matière de prévention des usages de drogues, par le biais d'une journée d'animation en juin 2014 et dudit appel à candidatures pour le repérage de programmes de prévention prometteurs. La CIPCA s'attachera à alimenter cette réflexion en 2015, selon les axes de travail définis lors du dernier trimestre 2014. Ces derniers concernent la capitalisation des ressources existantes (françaises, européennes ou internationales), en matière de prévention ou d'évaluation. L'OFDT pourra apporter sa contribution à ces travaux, à la lumière des connaissances et ressources à sa disposition du fait de collaborations européennes auxquelles il est également associé : le projet EDPQS avec l'université John Moores de Liverpool (*European Drug Prevention Quality Standards*) et le réseau scientifique coordonné par l'ONU DC pour promouvoir l'évaluation de l'efficacité en matière de prévention.

Dans l'alignement des travaux menés dans les champs de la démarche qualité en prévention et de l'évaluation, l'OFDT fournira à la MILDECA des propositions concrètes pour élaborer des supports de **soutien à l'activité des chefs de projets** (grilles, guides etc.). Ces éléments pourront être discutés dans le cadre de la CIPCA ou d'un groupe de travail de travail plus restreint. Les résultats concrets du projet EDPQS pourront constituer une première base de réflexion. D'autres documents-ressources français ou internationaux pourront être utilement revus et adaptés au plus près des besoins des chefs de projets. L'adéquation de ces outils aux conditions d'exercice de ses utilisateurs (chefs de projets voire

autres bénéficiaires potentiels, institutionnels ou professionnels) méritera d'être appréciée à court-moyen terme.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
<p>Contributions liées au plan gouvernemental et réponse aux questions des pouvoirs publics</p>	<p>Préparation de synthèses à partir des travaux de l'OFDT, des données des enquêtes ou des éléments de connaissances disponibles</p> <p>Participation à diverses réunions officielles (réunion internationales sur les Nouvelles Substances Psychoactives, (principalement les NPS)</p> <p>Enquête sur les CJC (publics et pratiques professionnelles)</p> <p>Participation à la Commission interministérielle de prévention des conduites addictives (CIPCA)</p> <p>Participation au groupe de travail chargé d'organiser la réponse à la mesure 47 du Plan, concernant la diffusion aux laboratoires hospitaliers d'informations sur les NPS nouvellement identifiées. Le dispositif SINTES sera notamment chargé de l'application de cette mesure.</p> <p>Participation aux groupes de travail chargés de mettre en œuvre la mesure 38 du Plan : Objectif de la mesure 38 : fiches cliniques d'aide à la prise en charge des patients intoxiqués</p>	<p>Notes de synthèse</p> <p>Rapport d'étude</p> <p>A définir selon le programme de travail de la CIPCA pour 2015</p> <p>Définition des besoins des laboratoires d'analyses toxicologiques hospitaliers et mise en œuvre d'une réponse adaptée.</p> <p>Mise en œuvre d'une procédure spécifique de collecte d'échantillons SINTES pour les hôpitaux</p>
<p>Documenter les réponses publiques à l'étranger</p>	<p>A la demande de la MILDECA, l'OFDT pourra fournir des éléments de bonnes pratiques ou explorer les conditions de mise en œuvre de projets gouvernementaux</p> <p>Réalisation des revues de l'existant (dispositions réglementaires, interventions, etc.)</p>	<p>Revue courtes sur des thèmes spécifiques (à préciser en fonction des demandes et de la disponibilité des moyens)</p>

	Enquête sur les effets des changements législatifs sur le cannabis dans un panel de pays (CANNALEX)	
Participer aux groupes de travail ou des comités de pilotages requérant l'expertise de l'OFDT	<p>Pour 2015, l'OFDT est engagé dans les groupes de travail et comités de pilotage suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chiffres et tendances alcool (CTA) -Groupe IDT (indicateurs tabac) - Groupe T2RA - Groupe femmes de la MILDECA - Jeu de hasard et d'argent (ODJ, OFDT) - Comités de pilotage « prévention CNMSS » - Groupe « jeunes » (dont Evaluation CJC) - Révision des indicateurs de la loi de santé publique (DGS/DREES) - Santé des personnes détenues (InVS) - Groupe INVS « politique de santé » - Groupe « étude prison ANRS PRIDE » - Comité de suivi du projet « Break the cycle » (INPES) - Observatoire national du suicide (ONS) - Comité de pilotage de l'expérimentation à Bobigny d'un projet pilote de lutte contre la récidive à destination des publics ayant des conduites addictives - Suivi des travaux d'évaluation des actions du Plan gouvernemental menés par le Centre de sociologie des organisations (Sciences Po), en lien avec le LIEPP (Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques) - Comité de pilotage de l'enquête SD 2012 de l'INSEE - Groupe de travail MESPAD (Groupe Pompidou) 	

D. REITOX et activités internationales

1. Objectif 1 : Répondre aux obligations de la France dans le cadre des activités du REITOX

L'OFDT est le correspondant français (« point focal ») du REITOX (réseau européen d'information sur les drogues et toxicomanies) coordonné par l'agence de l'Union européenne sur les drogues (EMCDDA). À ce titre, il doit, au nom de la France, remplir un certain nombre d'obligations définies par contrat. Il est responsable du recueil de cinq « indicateurs clés » selon les protocoles définis par l'EMCDDA, et contribue à l'amélioration méthodologique continue de ceux-ci. Il doit également rédiger annuellement un rapport national sur la situation dans le champ des drogues. En tant que point focal, l'OFDT joue avant tout un rôle de relais vis-à-vis de l'EMCDDA, à qui il communique les informations nationales dans la perspective d'analyses européennes, et dont il diffuse les productions sur le territoire national.

En 2015, le système de « reporting » des données à l'EMCDDA doit être modifié, ce qui inclura une refonte de l'organisation de la remontée d'informations, notamment en ce qui concerne le rapport national. Celui-ci devrait être agencé selon de grandes thématiques (présentées lors du meeting Reitox de novembre 2014), ce qui impliquera une nouvelle organisation du travail pour les auteurs comme au niveau de la coordination de l'ouvrage.

L'OFDT, par son dispositif SINTES, constitue également le point focal français du dispositif de veille de l'EMCDDA sur les substances psychoactives non contrôlées par les conventions internationales de 1961 et 1971, nouvelles ou nouvellement détournées, désignées comme « nouvelles substances psychoactives ».

Dans un contexte de montée en charge du phénomène des NPS, l'intensité des échanges dans le cadre de l'EWS et le nombre de requêtes européennes se sont considérablement accrues. Avec l'accélération consécutive de la formalisation des processus et des outils de travail au niveau européen, l'OFDT, par le biais du dispositif SINTES voit par ailleurs se renforcer son rôle dans la transmission d'informations vers le niveau européen. En effet, le dispositif de vigilance européenne, en attribuant un rôle central à l'EMCDDA et à Europol, et en décidant d'une application élargie de la décision du Conseil de l'Europe de 2005 (application effective de la décision aux médicaments nouvellement détournés et surveillance de signaux sanitaires (*serious adverse effects*) et non plus uniquement des produits) place l'OFDT en position de « médiateur » de l'ensemble des signaux issus des usagers et du dispositif sanitaire. Pour le point focal français, la collecte des informations auprès des institutions en charge de la toxicovigilance apparaît encore peu fluide (ANSM et le réseau des CEIP et Centres anti-poison). En outre, il est demandé aux points focaux de transférer ces signaux spontanément, en routine et non uniquement sur requête de l'EMCDDA. Pour répondre aux obligations européennes de la France, l'OFDT s'attachera à promouvoir ou réactiver son partenariat avec les structures en charge des questions de toxicovigilance afin d'être en mesure de disposer d'un accès privilégié aux données relatives aux substances psychoactives.

L'OFDT s'attachera également en 2015 à proposer à des experts français hors OFDT d'apporter leur expertise à certaines réunions d'experts à l'EMCDDA.

a) Estimation du nombre d'usagers de substances psychoactives (UD)

Afin d'estimer le nombre d'usagers de substances psychoactives (UD), une approche sera mise en place en 2015 à partir des données de 2008 à 2011 des CSAPA en France métropolitaine. Les usagers retenus dans cette approche répondent aux critères PDU définis par l'EMCDDA. Cette estimation s'appuiera sur une démarche de type capture-recapture à partir d'une source unique (CR). Les résultats obtenus seront comparés à ceux d'une extension par une approche multiniveaux, tenant compte de la structure hiérarchisée de collecte, et permettant de ce fait une estimation à grande échelle.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Remplir les obligations du REITOX	Collecte (ex. RECAP) et synthèse de l'information	Rapport annuel, fin oct. 2015
	Rédaction et traduction du rapport	Tableaux standards et questionnaires structurés, fin sept. 2015
	Participation aux « experts meetings » et aux réunions du REITOX	
	Relecture des documents de l'EMCDDA reprenant des données nationales, validations linguistiques	Validation des « country profile », European Drug Report, Perspective on Drugs, communiqués de presse et tout autre document nécessitant un suivi par le point focal
Assurer le lien entre le niveau national et le niveau européen	Transmissions de données nationales autant que de besoin	Echanges dans le cadre de l'EWS (early warning system)
	Diffusion au niveau national des données de l'EMCDDA- Mieux valoriser les travaux OFDT au plan international	Réponses aux questions ponctuelles de l'EMCDDA
	Participation du dispositif TREND au City-level information system expérimenté par l'EMCDDA	Liens vers le site Internet de l'EMCDDA, routage de certaines publications papier (dont l'Annual report). Insertion d'informations dans la <i>lettre actu</i> , développement du volet anglais du site Internet à travers notamment la traduction de différents numéros de <i>Tendances...</i> poursuite de la lettre OFDT's latest

2. Objectif 2 : Participer à la collaboration internationale dans le champ des drogues en partageant l'expertise de l'Observatoire

L'OFDT est susceptible d'apporter son concours au Groupe Pompidou, et est plus particulièrement associé aux travaux du réseau MEDNET. De façon générale, il partage son expérience avec les pays qui en font la demande, en accord avec la politique internationale menée par la MILDECA et le gouvernement.

L'OFDT est amené à partager son expertise au niveau international. Il est sollicité sur deux aspects principalement : sa compétence générale dans la mise en place et le fonctionnement d'un observatoire sur les drogues et les conduites addictives d'une part ; sa compétence méthodologique spécifique, en particulier dans le champ des enquêtes en population générale et adolescente ou dans l'approche des populations les plus consommatrices. De plus en plus, son expertise dans le champ des nouveaux produits de synthèse est également sollicitée.

Cette activité est fonction des demandes exprimées et discutées avec la MILDECA.

Comme il le fait vis-à-vis de l'EMCDDA, l'OFDT répond également, au nom de la France, aux sollicitations des organismes internationaux dans son champ de compétence (ONUDC, OMS, GHD...).

En 2015, l'OFDT participera à un réseau scientifique informel coordonné par l'ONUDC, destiné à identifier les dernières innovations en matière de prévention des usages des drogues et d'améliorer les capacités techniques au sein des États membres.

Il poursuivra si besoin sa contribution (initiée à l'automne 2014) à un groupe de travail, également sous l'égide de l'ONUDC, dont le but est de développer un guide à l'attention des États Membres afin d'augmenter leurs capacités en matière d'évaluation de l'efficacité des actions de prévention.

Il pourra contribuer également à l'un ou plusieurs des groupes de travail coordonnés par le Groupe Horizontal Drogues (GHD) afin d'établir des standards minimum de qualité en réduction de la demande de drogues, plus précisément en matière de :

- prévention
- repérage précoce
- réduction des risques
- traitement et réinsertion.

Comme au cours des années précédentes, l'OFDT répondra aux demandes d'expertise qui lui sont faites dans le champs des NPS par le ministère des Affaires étrangères auprès de l'ONUDC ou pour participer aux réunions spécifiques du G8.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Partage d'expertise au niveau international	Echanges, en fonction des sollicitations	
Contribution aux sollicitations des organismes internationaux	Coordination avec les différents acteurs (ex.	Formulaires ONUDC et OMS complétés

compétents dans le champ des drogues	Laboratoires d'analyse, autres institutions françaises...) pour répondre aux demandes d'informations.	Autres contribution ad hoc
Envoi d'experts dans des réunions internationales :	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail de l'ONU DC sur l'identification des innovations en matière de prévention - Groupe de travail de l'ONU DC sur l'amélioration des capacités en matière d'évaluation de l'efficacité des actions de prévention - Groupe de travail du GHD destiné à établir des standards minimum de qualité en réduction de la demande de drogues 	Participation à des réunions d'experts, présentations (G8, ONU DC...).

3. Objectif 3 : Participation à des projets européens

La participation aux projets européens apporte à l'OFDT des ressources propres, donne une dimension internationale à ses travaux et accroît sa visibilité au sein de la communauté scientifique internationale. À l'issue des appels d'offre auxquels l'Observatoire a participé entre 2010 et 2013, l'OFDT est impliqué dans plusieurs projets de ce type, en 2015 :

- ERANID (*European Research Area Network on Illicit Drugs*) : projet d'Eranet dans le champ des drogues illicites, porté par un consortium de 6 pays européens et coordonné par les Pays-Bas sur la période 2013-2016. Au niveau français, le partenariat inclut l'OFDT, l'Institut national de santé publique (ISP, INSERM) et le CNRS et bénéficie du soutien institutionnel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et de la MILDECA. Ce projet a débuté le 1er janvier 2013. En 2013, l'OFDT a conduit une enquête par questionnaire portant sur les priorités de recherche en matière de drogues illicites, les programmes de financements et les projets de recherche courant sur la période 2010-2013 dans les six pays impliqués ainsi qu'à l'échelon de la Commission Européenne. En 2014, l'OFDT a exploité les résultats de cette enquête en vue de remettre à la Commission Européenne un rapport faisant un état des lieux de la recherche sur les drogues illicites dans les pays concernés. En 2015, l'OFDT poursuivra la réalisation des tâches qui lui incombent sur ce projet : finalisation du rapport d'enquête présentation et valorisation des résultats dans les instances de pilotage du projet et publications scientifiques le cas échéant; contribution à la finalisation du Strategic Research Agenda préparant le lancement de deux appels d'offres européens. L'OFDT pourra également venir en appui des équipes de recherche françaises qui postuleront à l'appel d'offre européen 2015.
- I-TREND (*Internet Tools for Research in Europe on New Drugs*) : projet déposé par l'OFDT dans le cadre d'un appel à projet de la DG-SANCO en avril 2012, sur le thème des nouveaux produits de synthèse et de l'approvisionnement par internet. Les partenaires de l'OFDT sont la

République tchèque, la Pologne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Ce projet a été retenu par la Commission et a démarré le 1^{er} avril 2013. L'OFDT en est le promoteur et le coordinateur. Il intègre plusieurs projets du pôle TREND (voir A.3, projets enquête acheteurs sur Internet et analyse des forums, et mobilisation du dispositif SINTES).

- EDPQS (Promoting Excellence in Drug Prevention in the EU), Phase 2 : projet financé par la Commission européenne dans le cadre du DPIP (Drug Prevention and Information Programme) de la DG Justice : L'OFDT est associé à l'université John Moores de Liverpool (Royaume Uni), chargée de la coordination du projet. Le but est de développer une série d'outils à destination des professionnels et décideurs pour promouvoir l'appropriation et la mise en œuvre des standards de qualité en matière de prévention des usages de drogues, avalisés par l'EMCDDA. L'OFDT est plus particulièrement engagé dans l'analyse des besoins des utilisateurs potentiels (2013) et de l'applicabilité des standards à travers un des outils réalisés (2014-2015). Dans le cadre de ce projet, l'OFDT veillera à associer la Commission interministérielle de prévention des conduites addictives (CIPCA), dans son volet « Think tank ».
- L'OFDT participe au projet européen « *Joint action on reducing alcohol related harm* » (projet RARHA). Dans ce projet de grande dimension, dans lequel se sont engagés la plupart des États membres de l'UE, l'OFDT est concerné par la partie visant à réaliser une enquête européenne sur la consommation d'alcool dans l'ensemble de la population, en utilisant une méthodologie commune. L'objectif de ce projet est de permettre la comparaison entre pays européens des niveaux et des modes de consommation de l'alcool. La participation de l'OFDT consiste concrètement à réaliser le volet français de l'enquête européenne. L'OFDT a participé en 2014 à l'élaboration du questionnaire de l'enquête, testé dans le cadre d'une étude pilote menée par tous les pays participants auprès d'une cinquantaine de personnes. Au vu des résultats du pilote, un questionnaire définitif sera arrêté début 2015. D'après le planning adopté, l'enquête doit avoir lieu entre avril et juin 2015. Le reste de l'année sera consacré à l'exploitation et à l'analyse des données saisies. Les premiers résultats ne seront disponibles qu'en 2016.
- L'OFDT demeure impliqué dans le projet ALICE-RAP (*Addictions and lifestyles in contemporary European societies : Reframing Addictions Project*). Initié en 2011 pour une durée de 5 ans, ALICE-RAP est un projet de recherche soutenu par la Commission européenne dans le cadre du 7ème Programme Cadre. Il mobilise 107 chercheurs spécialisés dans le champ des drogues, 71 instituts de recherche issus de 25 pays. L'OFDT participe notamment au volet sur les pratiques de gouvernance, sur la question des addictions aux jeux et au tabac. Dans ce cadre, il est chargé de réaliser une enquête sur les réponses apportées en France. Sous la coordination du TRIMBOS, l'OFDT participera en 2015 à la finalisation du rapport d'enquête issu de ce travail.
- L'OFDT a pris part à la réponse à l'appel d'offre DG justice d'octobre 2013 dans le cadre du projet I-USED (*Identification Of User-Sourced New Psychoactive Substances And Their Spread Under Different Response Framework*). Il participera essentiellement aux volets du projet qui s'inscrivent en continuité avec I-TREND concernant l'analyse des forums et la surveillance de l'offre sur Internet. S'il est retenu, ce projet ne devrait pas démarrer avant le dernier trimestre 2015.

NB : Projet UIAMYD (Understanding the impact of alcohol marketing on youth drinking) présenté par l'European Centre for Monitoring Alcohol Marketing (EUCAM), auquel s'était associé l'OFDT n'a pas été retenu par le National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism (NIAAA).

Avec l'appui du conseil d'administration, l'OFDT continuera en 2015 à développer des partenariats et à rechercher des financements extérieurs, notamment au niveau européen. Pour cela, l'OFDT sera particulièrement attentif aux éventuelles opportunités offertes par le nouveau programme Horizon 2020 lancé par la Commission Européenne.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
ALICE-RAP (en cours)	Enquêtes portant sur la législation française en matière de tabac et de jeux.	Country report
ERANID (en cours)	Finalisation de l'état des lieux sur la recherche en matière de drogues illicites remis à la Commission Européenne Contribution à la finalisation du Strategic Research Agenda. Appui potentiel aux équipes de recherches françaises postulant sur l'appel d'offre 2015	Rapport d'enquête Strategic research Agenda Contribution aux dossiers de réponse à l'appel d'offre 2015
EDPQS : Promoting Excellence in Drug Prevention in the EU	Analyse préliminaire des utilisateurs potentiels des standards/ repères de prévention (décideurs, professionnels) et de leurs besoins (2013) Focus groups pour l'appréciation de la pertinence et de la viabilité du dispositif de soutien élaboré pour la promotion des standards/ repères de prévention (2014)	Rapport Elaboration d'un guide à l'usage des acteurs de terrain
I-TREND	Veille sur les NPS vendus sur Internet et les discours qu'ils suscitent Enquête auprès des usagers achetant sur Internet Analyse de NPS achetés sur Internet (+ échange d'échantillons de référence entre laboratoires) Analyse des sites de vente en	Fiches produits (top 10) (ces fiches doivent résumer tous les aspects de la question) Publication méthodologique Rapport d'étude Rapport d'étude Rapport méthodologique Fiches produits (top 10) Rapport méthodologique

	ligne	Fiches produits (top 10)
Joint action on reducing alcohol related harm	Enquête européenne sur la consommation d'alcool dans l'ensemble de la population,	Terrain de l'enquête entre les mois d'avril et juin 2015

E. Coopération avec les principaux partenaires

1. Objectif 1: Renforcer les partenariats existant en formalisant les relations institutionnelles de l'OFDT avec les institutions du champ

De façon générale, l'OFDT travaille en collaboration avec les acteurs et en particulier les agences de l'Etat impliqués dans le champ, dans un objectif d'optimisation des moyens.

Le ministère de la Défense a commandé en 2010 une enquête sur les besoins de prévention des militaires, de leur famille et des retraités et leur conjoint. Celle-ci a permis de dégager six thématiques majeures, dont trois ont été retenues pour faire l'objet d'un plan d'action. Parmi celles-ci, figure la question des risques liés aux consommations d'alcool, élargie aux drogues. L'OFDT a été sollicité en 2012, pour participer à la conférence co-organisée par le service de santé des armées et la caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) en janvier 2012, puis pour être associé aux travaux du groupe de travail sur l'alcool et les drogues piloté par la CNMSS. Cette collaboration se poursuivra en 2015 dans le cadre de la convention signée avec la Caisse début 2013.

L'OFDT a signé en 2014 une convention avec l'INPES, qui prévoit notamment l'ouverture réciproque de modules de questions dans le Baromètre santé d'une part et les enquêtes ESPAD et ESCAPAD d'autre part. Des analyses de ces enquêtes pourront être réalisées conjointement entre les deux équipes, dans le cadre d'articles scientifiques ou de synthèses.

L'OFDT en lien avec la DGESCO et en partenariat avec le service médical du rectorat de Toulouse et l'Inserm U1027, va initier en 2015 une recherche action sur le repérage précoce des conduites addictives en milieu scolaire. En s'appuyant sur les recommandations de l'expertise collective Inserm (volet II, Eviter les usages réguliers et les dommages sanitaires et sociaux, p39-44), il s'agira d'un programme sur deux ans qui vise à valider un dispositif de repérage confidentiel en milieu scolaire des consommations problématiques de produits psychoactifs à partir d'outils de repérage standardisés et validés. Le programme devra également permettre d'identifier et de valider les circuits d'orientation et de prise en charge des élèves dont les consommations auront été identifiées comme problématiques.

Les champs d'expertise de l'OFDT et de l'ANSM se rejoignent sur la thématique des médicaments psychotropes, et en particulier des TSO. Les travaux sur les TSO menés à partir des données de l'échantillon général des bénéficiaires (rapport de 2012, tableau de bord 2013) ont été le fruit d'une collaboration avec l'ANSM que l'OFDT souhaite poursuivre en 2015. Les deux institutions – par l'intermédiaire entre autres des CEIP d'une part et des sites TREND d'autre part, collaborent également dans le cadre de la procédure d'alertes sanitaires liées à des substances psychoactives. L'OFDT, depuis quelques années, encourage, par l'organisation de réunions, les coopérations locales entre CEIP et sites TREND. Plusieurs CEIP participent activement au dispositif SINTES (notamment, le CEIP de Caen est un laboratoire SINTES et le CEIP de Clermont-Ferrand est également coordinateur SINTES). Les échanges mutuels d'information doivent être développés. En outre, ce point est développé au chapitre D1 (REITOX), l'OFDT, par le biais du dispositif SINTES constitue le médiateur vers l'Europe de tous les signaux marquants liés aux drogues et à certains médicaments considérés comme

NPS, en provenance des usagers et des dispositifs sanitaires. L'OFDT souhaite discuter dans ce cadre les conditions d'accès aux données d'addicto/toxico vigilance.

L'OFDT participe à différents niveaux à la problématique des jeux d'argent et de hasard, en partenariat avec l'Observatoire des Jeux (ODJ). Des analyses d'enquêtes sont réalisées conjointement entre les deux équipes, dans le cadre d'articles scientifiques ou de synthèses.

Objectifs 2013	Activités prévues	Résultats attendus
Formaliser les collaborations institutionnelles de l'OFDT	Définition du périmètre et des modalités des partenariats (modalité d'échange d'information, engagements réciproques, définitions de projets commun)	Echange d'information, partage des programmes de travail Participation croisée aux comités de pilotage des enquêtes entrant dans un double champ de compétence (OFDT + autre institution) Analyses conjointes d'enquêtes

2. Objectif 2: Développer des partenariats avec la communauté scientifique pour une meilleure exploitation des enquêtes de l'OFDT

Avec le double objectif d'accroître la visibilité de l'OFDT dans le paysage national de la recherche, et de permettre la meilleure exploitation des enquêtes menées par l'Observatoire, la politique de recherche de partenariats va être renforcée en 2015. Pour ce faire, l'OFDT sera particulièrement attentif aux appels à projets proposés par l'Agence nationale de la recherche (ANR). L'OFDT, aux côtés de la MILDECA, participera au comité de pilotage mis en place par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGRI) destiné à assurer le suivi de la stratégie de recherche inscrite dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.

Les partenariats envisagés en 2015 impliqueront l'unité INSERM 669 Université Paris Sud, l'UMR 1027 – Université Paul-Sabatier de Toulouse, le Cermes3 - Equipe Cesames (Centre de recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé mentale, Société, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité /CNRS UMR 8211/INSERM U988/EHESS), le Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) de Marseille, l'Unité mixte de recherche 912 : INSERM-IRD-Université Aix-Marseille, l'Université Paris-Dauphine, le Centre Maurice Halbwachs du CNRS, le Centre Emile Durkheim – science politique et sociologie comparatives (Unité Mixte de Recherche (UMR5116))...

Elle comprend déjà la participation d'équipes de recherche au comité de pilotage des enquêtes de l'OFDT, pouvant déboucher sur l'inclusion de modules thématiques et la mise à disposition des bases d'enquêtes pour des exploitations non réalisées par l'Observatoire. Ces exploitations supplémentaires peuvent faire l'objet d'une analyse extérieure par une équipe de recherche ou d'un travail commun entre une équipe extérieure et un ou plusieurs chargés d'études de l'OFDT. Cette seconde option sera privilégiée dans la mesure du possible.

Enfin, si ces collaborations existent déjà pour les données issues des enquêtes quantitatives (en particulier en population générale), l'OFDT souhaite toujours développer l'exploitation de ses données qualitatives.

Objectifs 2015	Activités prévues	Résultats attendus
Préparer les données en vue de les partager avec des équipes de recherche	Préparation des bases d'enquêtes en population générale, en fonction de la demande	Version à partager des principales bases d'enquêtes
Favoriser des partenariats de recherche	Sollicitation d'équipes de recherche / Réponse aux sollicitations des équipes de recherche	Conventions cadre pour des partenariats pérennes Conventions d'étude pour la mise à disposition ponctuelle d'une base de données pour une exploitation spécifique

III. Annexes

Annexe 1 : Répartition des travaux, études et enquêtes menées par l'OFDT en 2015 suivant qu'il s'agit de travaux pérennes reconduits périodiquement ou de travaux portant sur de nouvelles thématiques

Les enquêtes et études menées en 2015 par l'OFDT comprennent un ensemble de travaux périodiquement reconduits et d'autres portant sur des questions et des thématiques nouvelles.

1 Enquêtes, études et recueil d'informations périodiques : activités en 2015

A/ Enquêtes en population générale (cf. section A.1.a) du programme de travail 2015

- Publication des premiers résultats de l'enquête ESCAPAD 2014,
- Analyse et publication des résultats de l'enquête HBSC 2014,
- Terrain de l'enquête ESPAD 2015, analyse
- Analyse et publication des résultats des Baromètre santé 2014 et Baromètre DOM de l'INPES

B/ Enquêtes auprès des usagers fréquentant les structures spécialisées en addictologie (cf. sections A.1.b) et A.2.c) du programme de travail 2015)

- Terrain de l'enquête Ena-CAARUD 2015 menée auprès des usagers de drogues vus dans les CAARUD, analyse
- Recueil des données et analyse de l'enquête annuelle RECAP menée auprès des usagers de drogues vus dans les CSAPA

C/ Dispositif TREND SINTES (cf. sections A.2.a) et A.2.b) du programme de travail 2015

- Résultats des observations du Dispositif d'observation des tendances récentes et de surveillance des phénomènes émergents (TREND)
- Résultats du Dispositif de veille des produits en circulation (SINTES veille)

D/ Suivi des indicateurs

- Dispositif de veille et de suivi des indicateurs : base ODICER, tableau de bord tabac, tableau de bord alcool, tableau de bord des traitements de substitution aux opiacés, baromètre prix, séries statistiques
- Analyse des rapports d'activité des CSAPA
- Mise à jour du répertoire des sources statistiques

E/ Activités liés à la participation française au REITOX (cf. section D.1. du programme de travail 2015)

- Elaboration et rédaction du rapport national pour l'OEDT
- Envoi des données épidémiologiques à l'OEDT: tableaux épidémiologiques, questionnaires structurés)

F/ Valorisation des données

- Publication régulière de *Tendances*
- Publication de deux numéros de *Drogues, Enjeux internationaux*
- Production du document annuel de synthèse *Drogues chiffres, clés*
- Envoi périodique de la lettre actu et de *OFDT's latest*
- Envoi du bulletin sur les nouvelles acquisitions de la documentation
- Veille législative
- Mise à jour des synthèses thématiques sur le site

2 Contributions liées au plan gouvernemental

- Participation à l'évaluation du plan (définition du choix méthodologique et du socle d'indicateurs, suivi-monitoring de l'atteinte des objectifs)
- Soutien méthodologique aux chefs de projets
- Portraits de territoire au niveau métropole et DOM
- Etudes et de suivi d'indicateurs sur le tabagisme et la cigarette électronique dans le cadre du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT)
- Enquête CJC, 2^{ème} vague
- Tableau de bord « femmes et addiction »

- Stratégie de mise en place d'outils d'observation de l'usage de drogues dans les quartiers «politique de la ville »
- Base de données des NPS
- Etude des liens entre accidents du travail mortels et graves et consommation de substances psychoactives
- Observation des conduites addictives en milieu de travail : données et exploitations via le Baromètre santé 2014 de l'INPES
- Mise à jour de la note OFDT de 2010 sur les liens entre conduites addictives et milieu de travail
- Participation à l'évaluation des actions spécifiques d'accueil d'accompagnement et de prise en charge des femmes en CSAPA et CAARUD

3 Travaux, enquêtes, études et recueil d'information ponctuels ou nouveaux

A/ Thématiques nouvelles

- Analyse des données de l'enquête Sans-domicile INED-INSEE
- Usages de substances dans l'espace rural (Exploration spécifique dans le cadre du dispositif TREND)
- Migrants usagers de drogues (Exploration spécifique dans le cadre du dispositif TREND)
- Le cannabis vendu en France (SINTES observation)
- Composition des comprimés d'ecstasy vendus en France (SINTES observation)
- Etude sur les motivations d'usage des adolescents (ARAMIS)
- Etude sur la consommation de médicaments psychotropes détournés de leur usage par les adolescents et jeunes adultes
- Analyse comparée des modèles de politiques publiques de lutte contre le cannabis et des effets des réformes législatives récentes sur les dynamiques de marché (CANNALEX)
- Prolongement des travaux sur les jeunes et les écrans (PELLEAS)
- Acceptabilité par les usagers de drogues injectables de deux nouvelles trousse de prévention
- Drogues de synthèse sur Internet : veille sur l'extension de l'offre, sur les produits proposés (nouveaux produits de synthèse, NPS) et les discours qu'ils suscitent
- Etude auprès des usagers de drogues achetant des produits psychoactifs sur Internet

- Analyse des nouveaux produits synthétiques vendus sur Internet
- Etude sur la mortalité des usagers
 - - Évaluation des collaborations impliquant la PJJ et les consultations jeunes consommateurs (CJC)
 - - Etude « REPRimer Et SOigner » (REPESO)

B/ Études internationales

L'OFDT contribue à plusieurs études d'envergure européenne :

- Alice-Rap : *Addictions and lifestyles in contemporary European societies : Reframing Addictions Project*
volet sur les pratiques de gouvernance liée aux addictions, aux jeux et au tabac
- Eranid : *European Research Area Network on Illicit Drugs*,
Eranet dans le champ de la recherche liée aux drogues illicites
- EDQPS : *Promoting Excellence in Drug Prevention in the EU*,
sur les standards de qualité européens en matière de prévention des usages de drogues
- I-Trend : *Internet Tools for Research in Europe on New Drugs*, coordonné l'OFDT,
sur le thème des nouveaux produits de synthèse et de l'approvisionnement par internet
- I-USED : *Identification Of User-Sourced New Psychoactive Substances And Their Spread Under Different Response Framework*,
sur l'analyse des forums et la surveillance de l'offre sur Internet.
NB : sous réserve d'une sélection dans le cadre d'un appel d'offre de la DG justice de la Commission européenne
- RARHA : *Joint action on reducing alcohol related harm* »
pour la comparaison entre pays européens des niveaux et des modes de consommation de l'alcool

C/ Valorisation et communication

- Préparation d'un ouvrage collectif sur les jeunes
- Travail commun avec les éditions Belin pour un ouvrage sur les addictions
- Journée CAARUD.

Annexe 2 : Liste des sigles

ADALIS Addictions Drogues Alcool Info Service
Alice Rap Addictions and lifestyles in contemporary Europe reframing addictions project
ANR Agence nationale de la recherche
ARAMIS Attentes et Motivations lors de l'Initiation aux Substances psychoactives
ANSM Agence nationale de sécurité du médicament
CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues
CEIP Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
CIPCA Commission interministérielle de prévention des conduites addictives
CNMSS Caisse nationale militaire de sécurité sociale
CS Collège scientifique
CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CVS Cadre de vie et sécurité
DGCS Direction générale de la cohésion sociale
DGRI Direction générale de la recherche et de l'Innovation
DGS Direction générale de la santé
DIHAL Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées
DRAMES Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances
EDPQS European Drug Prevention Quality Standards
EGB Echantillon généraliste des bénéficiaires
ENa-CAARUD Enquête nationale auprès des usagers accueillis dans les CAARUD
ERANID European Research Area Network on Illicit Drugs
EROPP Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes
ESCAPAD Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (OFDT)
ESPAD European School survey Project on Alcohol and other Drugs (EMCDDA-INSERM)
EWS Early Warning System (système de surveillance européen – EMCDDA/Europol)
FFSU Forum français pour la sécurité urbaine
GIP Groupement d'intérêt public
IDT Indicateurs et Données sur le Tabac (groupe de travail animé par l'OFDT)
INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
INPS Institut national de police scientifique
INSERM Institut national de la santé et de la recherche médicale
InVS Institut national de veille sanitaire
I-TREND (Internet Tools for Research in Europe on New Drugs):
MEDnet Réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions
MESR Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MILDECA Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
NPS Nouveaux produits de synthèse
OCRTIS Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (Ministère de l'Intérieur)
ODICER Observation des drogues pour l'information sur les comportements en régions
ODJ Observatoire des Jeux
EMCDDA Observatoire européen des drogues et des toxicomanies
OFDT Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OMS Organisation mondiale de la santé
ONDRP Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

ONPV Observatoire national de la politique de la ville
ONU Organisation des nations unies
ONUDC Office des nations unies contre la drogue et le crime
OPPIDUM Observation des produits psychotropes illicites ou détournés de leur utilisation médicamenteuse
PDU Usager problématique de drogues
Projet SATURN Improving Substance Abuse Treatment for Minors in European Countries
RECAP Recueil commun sur les addictions et les prises en charge (OFDT)
REITOX Réseau européen d'informations sur les drogues et les toxicomanies
SDFE Service des droits des femmes et de l'égalité
SFS Safe drinking scenes
SINTES Système d'identification national des toxiques et des substances (OFDT)
SMPR Service médico-psychologique régional hospitalier
TAIEX Technical assistance and information exchange
TDI Treatment demand indicator (Indicateur de demande de traitement de l'EMCDDA)
TREND Tendances récentes et nouvelles drogues (OFDT)
TSO Traitement de substitution aux opiacés
T2RA Traitements et réduction des risques en addictologie
Volet SURPS Substance use risk profile scale
ZUS Zone urbaine sensible